

Le Colporteur

Hiver 24-25

Valloire
GALIBIER
FRANCE



édito



« Je crois d'un bon citoyen de préférer les paroles qui sauvent aux paroles qui plaisent. »

Démosthène, Olynthiennes, III, 2

Chers administrés, chers résidents,
chers vacanciers, chers ados et enfants,

L'été 2024 restera un bon cru de saison estivale dans le contexte dans lequel nous évoluons.

Fin juin, la dissolution de l'Assemblée Nationale a provoqué un mouvement de ralentissement imprévisible, par inquiétude, de l'envie de consommer d'une partie des Français. Les mois de juin et juillet ont été météorologiquement peu favorables. Par contre, le 2 juillet, Valloire a été la seule ville d'arrivée d'étape Savoyarde, en direct de Pinerolo. Août fût bien actif économiquement et la fin de saison très fortement marquée par le Salon du Tout Terrain et du Voyage.

Encore une fois, Valloire, sa population et ses bénévoles entreprenants, son village, son patrimoine, son accueil, le Galibier, ses animations font de cette destination un lieu privilégié pour passer d'agréables vacances en montagne l'été.

Ce qui a été moins agréable à vivre, ce fut l'annulation de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) par les juges du Tribunal Administratif de Grenoble suite aux attaques des environnementalistes.

Nous avons écrit un PLU politiquement et urbanistiquement courageux, dans l'esprit unique et essentiel de l'intérêt général de Valloire et de la perception d'avenir que nous avons de notre ter-

ritoire, qui ne correspondait pas, fatalement, avec des intérêts particuliers.

Effectivement, l'intérêt général n'est jamais la somme des intérêts particuliers, ça ne change pas depuis la nuit des temps. Quelle que soit l'époque que l'on traverse, les visions de chacun n'ont pas les mêmes portées. C'est humain comme on dit, pour rendre acceptable un défaut dont la plupart de nous sommes affublés.

Le PLU de nos prédécesseurs en 2013 avait été attaqué par l'Association VNEA (Valloire Nature Environnement et Avenir) et il a été annulé par le TA de Grenoble en 2015. Nous avons fait appel et il a été rétabli en totalité par la Cour d'Appel de Lyon en 2018 !

Entre temps, nous avons démarré un autre PLU en 2016, attaqué en 2021 par, entre autres, la même association, annulé par le même TA de Grenoble en juillet 2024, et, à nouveau, nous avons fait appel et démarrons concomitamment un troisième PLU.

Comme certains le savent, nous avons construit notre PLU sur 3 axes principaux :

- Favoriser les logements d'habitation principale pour habiter et travailler à Valloire. Le développement des saisons induira des emplois liés au tourisme.

- La protection des lits hôteliers recevant adultes et enfants (classes vertes et de neige) et la production de nouveaux lits touristiques sous des conventions d'aménagement touristique (dans ces deux cas, pas de transformation en appartements pour éviter les ventes à la découpe).

- Un coup de frein sur les résidences secondaires ; nous estimons qu'avec un rapport de 1 à 15 le ratio est de bonne taille (1135 habitants / 17 000 lits de résidences). Ce phénomène poussant une forte demande de l'extérieur que ne peuvent suivre financièrement les locaux et produit ce phénomène de gentrification qui poussent ces locaux à s'installer à l'extérieur de Valloire.

Ces 3 points auxquels s'ajoutait la non-transformation des commerces en appartements, avaient pour but la protection de l'équilibre entre le Village de Valloire et la station éponyme.

Plus il se vendra de terrains constructibles dédiés à la résidence secondaire, plus les prix grimperont, moins nous aurons de possibilité de loger les habitants et les saisonniers !

Aujourd'hui, vos enfants ont déjà des difficultés à se loger, demain vos petits-enfants ne trouveront ni logements pour habiter ni commerces pour s'exprimer professionnellement.

Attention à l'héritage que vous allez leur laisser, les espèces sonnantes et trébuchantes sont une chose, mais ne remplacent pas un toit ou un outil de travail et de production ; chers enfants et ados, réfléchissez à cela !

Je vais pousser peut-être jusqu'à l'absurde en faisant appel au syndrome de Hong Kong : tout le territoire est construit, le prix du m² oscille entre 25 000 et 30 000 €, les habitants et travailleurs qui ne peuvent accéder à ces prix, dorment dans des boîtes de 2 mètres carrés !

J'espère que nous n'arriverons jamais à cette extrémité, car le chemin est encore très long, mais quelle que soit la longueur du chemin, il commence toujours par un premier pas, que nous avons franchi.

Il faut savoir que vous avez besoin de saisonniers pour faire tourner vos affaires et faire vivre notre village-station, voyez où nous mettrait une carence en ce domaine !

Il faut comprendre que ce village où il y aurait encore moins d'habitants à l'année, risquerait de voir

son école disparaître, sa pharmacie disparaître ou peut-être ouverte en saison seulement, son centre médical fermé à l'intersaison, ses commerces s'étioler, entraînant à nouveau, par effet de cercle vicieux, une augmentation de la perte d'habitants. Et ce serait la fin de la vie de l'âme de ce village, que la plupart d'entre vous appréciez pour ce critère.

J'ai souvent raconté la légende du Roi Midas, qui avait demandé comme vœu à Dionisos de transformer en or tout ce qu'il touchait, ce qui lui fut accordé, mais de ce fait même, son alimentation se transformait également en or. Il n'avait pas pensé que ce souhait n'était pas en fait une bénédiction, mais une malédiction.

Le mythe de Midas et de Dionysos illustre les effets négatifs d'un désir trop ardent, ainsi que la recherche du bonheur par l'accumulation des richesses, mais, je le concède à nouveau, c'est tellement humain et cela fait des milliers d'années que cela se perpétue.

Un autre dossier que nous avons ouvert est celui de la participation des usagers au budget des navettes.

Elles étaient gratuites depuis 35 ans, mais avec les restrictions des finances de la part de l'Etat, ce n'est plus supportable pour le budget communal.

Notre motivation profonde est que nous ne voulons pas gérer les finances de Valloire, comme l'ont été celles de la France. J'ose espérer que tous comprendront cela dans le contexte actuel et accepteront de nous qualifier « de gens responsables et courageux ». Nous sommes certainement moins instruits que certains qui nous gouvernent, mais par contre plus empreints de bon sens et d'un courage réel !

J'espère que tous comprendront qu'au travers de ce modeste effort, c'est l'intérêt général des finances de Valloire qui est l'objectif.

Après la longue période de 9 ans de désendettement drastique, vous apercevrez des aménagements que nous avons pu réaliser, et bien d'autres sont dans les cartons prêts à sortir prochainement en parallèle du rétablissement persistant de ces finances. Mais pour continuer, il nous faut une amélioration de trésorerie. Le budget principal de la commune est composé de deux sections : investissement et fonctionnement.



Nous avons en collectivité l'interdiction d'emprunter pour du fonctionnement.

Le budget fonctionnement sert aux dépenses courantes qui nous permettent à nous, habitants, de vivre à Valloire : le déneigement, les salaires, les intérêts de la dette, le budget de l'Office de Tourisme, les associations, les navettes, payer les événements sportifs ou artistiques, comme vos familles en somme : se nourrir, s'habiller, se loger, se chauffer, de déplacer, partir en vacances, faire la fête...

Le budget investissement est alimenté par un transfert de fond du budget fonctionnement quand il en reste !

Or, ce budget investissement sert à refaire les voies, rembourser le capital des emprunts, entretenir les bâtiments, améliorer le village, acheter les véhicules, faire le Pump Track, le bike Park, les jeux d'enfants, réparer les berges des torrents et les dégâts qu'ils occasionnent, reconstruire l'école, préempter des terrains pour l'avenir...

Il est à noter que sans un transfert adéquat à la SEM Valloire par avenant de la Délégation de Service Public, la rénovation de la base de loisirs reviendrait à la commune. Il est donc aisé de comprendre qu'un maximum d'emprunts doivent trouver un point d'équilibre entre l'apport que procure un investissement (financier, qualitatif ou de confort pour nos habitants) et son remboursement en capital et intérêts. Nous n'avons plus les moyens de ne vivre qu'avec des investissements improductifs, et cette règle ne s'applique pas qu'à Valloire.

Ce passage du discours de Michel Barnier ne vous aura pas échappé, pour moi il me va bien :
*Mesdames et Messieurs les Députés,
Le premier remède à la dette, c'est la réduction des dépenses.*

Réduire les dépenses, c'est renoncer à l'argent magique, à l'illusion du tout gratuit, à la tentation de tout subventionner.

C'est en faisant des choix, avec responsabilité, que nous pourrions être capables d'investir dans les actions qui améliorent la vie des Français [et des Valloirins].

Et puis le troisième sujet que je souhaite aborder avec vous est le suivant :

La montagne est assez stupéfiante pour se passer de stupéfiants !

Il ne servirait à rien de se voiler la face, la consommation de stupéfiants et de toutes drogues se développe fortement en France.

Nos régions, nos départements, nos communes sont ainsi impactées par ce fléau, qui vise nos enfants et nos ados, pas assez avertis, et des adultes consentants.

Il est de notoriété publique que les lieux de vacances, tel notre village station de Valloire, n'échappent pas à cela pendant les grandes migrations touristiques, à un niveau moins élevé qu'au plan national, j'espère.

Avant, nous avions la musique plus ou moins bruyante et plus ou moins tardive accompagnée de quelques excès d'alcool, aujourd'hui s'ajoutent ou viennent en remplacement, des produits stupéfiants, et c'est plus grave pour la santé.

Comment aborder ce problème sous le meilleur angle, la démarche est délicate, mais nous ne pouvons pas miser sur la politique de l'autruche.

Les produits importés sur notre territoire sont de plus en plus variés, de plus en plus forts, de plus en plus nocifs.

Nous avons chacun l'éventualité d'avoir connaissance de la circulation et de la consommation de ces drogues.

Je suis parfois mis dans la confiance de certains agissements concernant la fourniture ou la consommation de ces produits, et des drames qui en découlent.

Je pense utile que toute personne ayant connaissance de ces pratiques doit en avertir une autorité. Il nous faut être en appui derrière les forces administratives adéquates. Ce n'est pas de la délation, c'est une action de salut public.

Ce n'est pas de la dénonciation, c'est de l'assistance à personne en danger.

Des personnes en danger qui peuvent être vos enfants, nos enfants.

Ne stigmatisons aucun consommateur, ne les ostracisons pas, mais tentons d'apporter notre pierre au mur de la guérison de l'addiction, quasiment fatale.

Voici trois axiomes indubitables :

L'eau mouille,

Le feu brûle,

La drogue déstabilise insidieusement l'être humain et beaucoup plus si affinité addictive.

Pour la santé de notre population, pour que l'image de la montagne reste celle d'un lieu sain et salubre, réfléchissez, agissez et prévenez.

Je conçois qu'à la lecture de ce billet, certains vont critiquer cette façon d'agir en écrivant ceci, je comprends que cela peut « décoiffer », c'est possible, mais qui dans une commune a plus de légitimité pour l'écrire que son Maire ?

Mais c'est ainsi, prendre, afficher et écrire des positions quand on est en responsabilités, plait ou déplaît mais a la vertu de poser les problèmes les plus divers et les plus graves.

À ceux qui vivent à Valloire et de Valloire, faisant prospérer notre village, je souhaite courage et réussite, et les engage à réfléchir à 12 et 20 ans.

A tous enfants, jeunes et ados, j'incite à l'espoir, à la force de la réussite et à l'opiniâtreté du combat permanent, pour vivre comme vous le souhaitez dans le village que vous aimez.

Merci à vous qui venez pour vous détendre, vous reposer, et vous régénérer. Bienvenue et bon séjour sur cette île, née entre deux cols mythiques, une île qui vous fera oublier la grisaille de ce qui nous entoure au quotidien.

Jean Pierre Rougeaux,

Maire de Valloire, le 4 octobre 2024.

Sommaire

7

Brèves

8

Le point sur les travaux

12

Le point sur les finances

14

Conseils municipaux

16

État civil

17

Conseil municipal des enfants

20

Organigramme de la mairie
& nouveaux agents

22

Valloire Tourisme

24

SEM Valloire

27

Valloire Réservations

28

Galibier 2550

30

Les vitrines des
commerçants

31

Pèlerinage aux 17
chapelles

32

Micro-folie

33

Rénovation
groupe scolaire

Les associations

35

Snowclub

36

AEP

37

Lu Matchut

38

Valloire Montagne Escalade

39

APEV

Ski Club Nordique

40

Festival Valloire baroque

42

Le Pic Sonne

43

Ski Club

44

Violettes d'Or

45

Sois Là Aussi

46

Valjoli

N°39 - Hiver 2024-2025

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux

Ont contribué à ce numéro : Élise Balcaen, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Martine Grange, Nicolas Grange, Emmanuelle Lacoste, Jean-Marie Martin, Maud Perrier, Alberte Retornaz, Dominique Retornaz, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Marc Sonzogni, Ambre Thomasset. Remerciements aux associations pour leur participation.

Photo de couverture : TDF, arrivé de l'étape Pinerolo - Valloire, le 2 juillet 2024.

Dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme

Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

Brèves

La remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Pour la 4^e année consécutive, M. Le Maire et Mme Carine Magnin, conseillère municipale, ont reçu le 7 octobre dernier, en Mairie, les élèves de CM2, accompagnés de leur enseignante et de leur directrice, M^{mes} Tritz et Bayenay, pour leur offrir des dictionnaires qui pourront les accompagner dans leur rentrée au collège. Nous leur souhaitons à tous beaucoup de succès dans la continuation de leurs études.



Déploiement de la fibre optique

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, voici un lien du Département qui détaille toute la procédure [de la vérification de l'éligibilité à l'étape finale de raccordement] :

https://www.savoie.fr/web/sw_132104/la-fibre-dans-mon-logement-comment-savoir-comment-faire

Poème

Voici un poème qui nous est offert par Madame Eva Garcia, autrice, membre de la Société des Poètes Français, qui séjourne régulièrement à Valloire pour ses vacances.

Valloire

Velours des alpages, les sapins dressés
hissent leur plumage de verts foncés.
Le murmure du ciel frémit dans le vent,
un parfum d'airielle envoûte le temps.

Le soleil sauvage sur la roche brune
déroule et partage les éclats de Lune.
Le chuchotement de l'herbe mouillée,
sur le bois chantant le jour s'est posé.

Et soudain la cloche se met à sonner.
L'église de pierre baroque et ancrée,
aux murs de lierre et de fleurs crantées,
raconte l'histoire de sa douce vallée.

L'abeille repoint ses couleurs dorées,
la résine des pins ses troncs fissurés.
La Nature s'éveille au premier matin,
une lumière vermeille sur les pics Alpains.

© Éva Garcia - 31/07/2023

Le point sur les travaux

Valloire sécurise la route du Galibier



À la veille de la saison hivernale, un aménagement de sécurité prend forme au sud de la commune. En effet, un cheminement piétonnier a été réalisé depuis la sortie du hameau des Verneys jusqu'au télésiège de Moulin Benjamin le long d'une section de la route départementale qui n'était pas sécurisée.

Les travaux ont consisté à créer un trottoir le long de la route dans le sens descendant, protégé alternativement par des glissières en bois ou par des bordures. Cela a été complété avec la création de collecteurs d'eaux de pluie.

En parallèle, les arrêts de bus sur la section concernée (ligne permanente, navettes skibus et transport scolaire) ont été également sécurisés et mis aux normes d'accessibilité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas sous une maîtrise d'œuvre de Profils Etude pour un coût total de 420 000 € HT.

Une nouvelle aire de jeux pour enfants à Valloire

Le hameau des Verneys à Valloire est désormais doté d'une aire de jeux pour enfants ; face à l'espace support des sculptures de paille et foin, et à



proximité des toilettes sèches installées cet été sur ce site, un nouvel aménagement est créé pour la plus grande satisfaction des enfants de 3 à 12 ans. L'aire comprend une structure combinant toboggan, mur et filet d'escalade, deux jeux sur ressort et un portique avec deux balançoires. Les modules sont en bois de robinier écorcé, le sol support est constitué de copeaux de bois, matériau respectant la réglementation des sols souples des aires de jeux tout en étant respectueux de l'environnement. L'espace est complété par deux bancs et quatre arbres qui fourniront en été un ombrage aux enfants. L'aire de jeux est fournie par la société Pro Urba de Rillieux La Pape dans le Rhône, la pose et la plantation d'arbres ont été réalisées par le centre technique municipal, pour un coût total de 55 600 € HT.

Chantiers Concordia



La commune de Valloire a engagé un partenariat avec l'association Concordia depuis 2022.

Concordia a été créée après la seconde guerre mondiale, dans le but de reconstruire des villes détruites par la guerre, avec des volontaires de différentes nationalités.

Aujourd'hui, c'est une association d'éducation populaire qui organise des échanges internationaux de bénévoles en France et à l'étranger en collaboration avec des partenaires territoriaux sur des problématiques locales concrètes. Ces projets ont pour objectif premier de favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels mais aussi de promouvoir une autre forme d'apprentissage.

Pas besoin d'être bricoleur-euse pour participer à ces projets : c'est la motivation qui compte, le goût de

la découverte, de la rencontre et du partage ! Vivre une expérience différente, réaliser une ou des actions collectives et donner un peu de son énergie aux autres, mais aussi faire des rencontres enrichissantes ensemble, ailleurs, autrement... C'est ça être volontaire.

Concordia est une association avec un siège national à Paris et 11 délégations régionales. La délégation Rhône-Alpes réalise environ 10 chantiers par an, sur les thématiques d'aménagement du cadre de vie, de patrimoine, d'environnement ou d'action sociale. Le premier chantier en collaboration avec la ville de Valloire a eu lieu en été 2022. Environ 35 jeunes entre 15 et 17 ans, venant de partout dans le monde ont été accueillis à Valloire au cours des dernières années. En 2024, les jeunes venaient de Turquie, Italie, Espagne, Danemark et France.

La réalisation de cette année est la création d'un chemin d'accès depuis la rue des Plans jusqu'au Pump-track, chemin qui permet de rejoindre, en évitant les voiries, le giratoire du chamois à l'entrée du village.



Aménagement du secteur de Tigny



La rue de Tigny a changé d'aspect ! Les travaux, qui se sont déroulés tout au long de cette année, ont permis de reprendre entièrement les réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité ; des trottoirs ont été créés, l'éclairage public a été rénové, enfin un parvis accessible et comprenant un nouvel emplacement pour la navette a été réalisé devant les caisses de la SEM.

L'originalité de cet aménagement tient dans la mise en œuvre de trottoirs chauffants depuis la passerelle sur la Neuvachette jusqu'à la rue de Bon Secours en passant par les caisses de la SEM.

Cette zone qui constitue l'axe de transfert entre les caisses du domaine skiable et les 2 télécabines est très fréquentée en hiver, notamment par les groupes d'enfants des écoles de ski, et difficile à entretenir de par son ensoleillement limité. Les résilles chauffantes permettront d'éviter la glace et de sécuriser ce passage pour les usagers, de même qu'elles éviteront le déversement de sel, source de dégradation rapide des revêtements.

Les entreprises qui ont œuvré à cet aménagement sont Martoia, Colas, EVS, ELECTRA et SOREA ; la maîtrise d'œuvre étant assurée par Epode. Le montant total des travaux s'élève à 900 000 € HT.

Le point sur les travaux

Centrale hydroélectrique sur la Valloirette

Les travaux continuent : une phase remarquable des travaux s'achève avec le passage de la conduite forcée sous le lit du torrent. La construction de la centrale avance ; les travaux au niveau de la prise d'eau, eux, sont interrompus pour la saison d'hiver après la réalisation du radier qui supportera le clapet (ouvrage de renvoi des eaux dans la conduite forcée).



Les crues de la Valloirette

La Valloirette a connu des épisodes de crues ayant entraîné plusieurs incidents au cours du mois de juin 2024 :

- enrochements au droit du camping emportés déstabilisant l'ensemble de l'ouvrage de protection ;
- berge et voirie de la rue des Moulins en partie emportées ;
- érosion de la berge ayant entraîné la fermeture d'une partie du bike-park ;
- piste rouge de ski de fond et berge emportées dans le secteur des Réaux ;
- passerelle de Pratier presque plus accessible après la pile de pont en rive gauche ;
- canalisation d'eaux usées mise à nue à l'aval de la Rivine ;
- chemin d'alpage emporté au niveau de l'alpage de Chamoussier.

Dans l'urgence la commune a fait refaire un enrochement au droit de la rue des Moulins afin de rétablir la circulation sur cette voie.

Le chemin d'accès à l'alpage de Chamoussier a été refait par l'alpagiste.

D'autres actions ont été entreprises dans le courant de l'été comme suit :

- travaux à l'aval de la Rivine : reconstitution de l'enrochement et prolongation sur quelques mètres (travaux réalisés par le conseil départemental) ;
- berge à l'aplomb du camping : reconstitution de l'enrochement en consolidation (travaux réalisés par le SPM) ;
- dégravement dans la zone amont de la Rivine ;
- passerelle de Pratier : reprise des berges de chaque côté pour conforter les piles de l'ouvrage.

Le coût total de ces travaux s'élève à un peu plus de 100 000 € HT dont 78 000 € à charge de la commune.

Enfin, notons que le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) lance cet hiver une étude pour la réduction de la vulnérabilité de la commune de Valloire face aux aléas inondation de la Valloirette.



Hameau du Col



En même temps que l'association du village du Col entreprenait la rénovation de la chapelle, la commune embellissait l'environnement de ce lieu avec la réfection du revêtement de voirie, la sécurisation et l'engazonnement de la placette autour de la fontaine et la pose de bancs ; un espace agréable où il fait bon désormais se poser un instant pour converser ou tout simplement admirer la beauté des lieux.

Le point sur les finances

Chers Administrés, Mesdames, Messieurs

Je reçois en ce moment des courriers manifestant interrogations et désagréments suite à de nouvelles taxes, à des augmentations de prix, et à la mise en œuvre de service payant qui était jusqu'à aujourd'hui gratuit.

Et, je considère ces interrogations et même ces reproches comme tout à fait normaux.

Mais il faut savoir, et vous en serez sûrement étonnés, que si ces augmentations sont désagréables pour vous, que ce soit pour un industriel, un artisan, un prestataire, un commerçant, ou un Maire, augmenter les prix n'est ni agréable, ni une partie de plaisir.

La mairie de de Valloire n'a pas de planche à billets et n'est pas dirigée par de faux monnayeurs.

Nous ne pouvons envisager que les finances de Valloire soient gérées comme celle de la France.

Les finances de Valloire sont gérées avec sérieux, sans caractère aucunement dispendieux.

Mes équipes municipales et moi-même, nous sommes attachés au désendettement de la commune, et cette année 2024 tous les jours de l'année nous remboursons sur le seul budget principal 5 000 € en capital et intérêts (1 800 000 €/an), et depuis 11 ans nous avons remboursés près de 20 millions d'euros sur ce même budget.

Nous n'avons fait qu'un seul emprunt structurant pour réaliser la toiture de la patinoire.

À ce sujet, j'entends parfois de la part de certains administrés : « il faudrait emprunter pour réaliser ceci, ou cela, ce serait un bon investissement... », oui, bien sûr, mais... Il est important de souligner que la quasi-totalité des investissements portés par les collectivités territoriales ne génèrent aucun revenu direct pour celles-ci... Pour ne vous citer qu'un exemple d'actualité, la reconstruction du groupe scolaire de Valloire va coûter à la commune près de 5.2 millions d'euros TTC, cet investissement va être certainement porté par un emprunt, mais il ne va pourtant générer aucune nouvelle ressource financière pour la Commune... qui va donc devoir amortir cet investissement sans aucune nouvelle ressource... En 2023, il a été contracté un emprunt de 870 000 € sur le budget annexe de l'eau et de l'assainissement pour réaliser des travaux sur les réseaux. Et cette année 2024, il va être réalisé un emprunt sur le budget principal afin de réaliser des acquisitions foncières pour « sauver » des terrains dans Valloire [l'objectif étant qu'ils ne partent pas à la promotion, et qu'ils soient sanctuarisés pour y réaliser des logements permanents ou des équipements publics].

Une fois ces axes de réflexion énoncés, alors que l'Etat diminue tous les ans nos dotations de 1,1 millions d'euros, il n'en reste pas moins que :

- notre nouveau contrat de service de navettes augmente de 45 % sur 5 ans ;
- que les intempéries ont engendré des frais importants de remise en état des berges de la Valloirette ;
- que nous avons lancé l'opération de reconstruction de notre école ;
- que nous avons pérennisé l'ouverture de la crèche à l'année et que nous allons prévoir d'augmenter les jours d'ouverture en intersaisons ;
- que nous venons de finaliser une transaction pour être enfin propriétaire de notre source d'alimentation en eau potable [dossier en cours depuis près de 40 ans] ;
- que nous devons continuer à refaire et entretenir nos voies de circulation ;
- que nous devons envisager et prévoir la transition écologique de Valloire ...

Et enfin je stoppe ici cette liste très incomplète, mais venez à la réunion publique du Mercredi 4 décembre, nous pourrions la finaliser avec vous.

Alors, en effet, face à ce constat...

- Vous avez, pour certains d'entre vous, reçu un avis d'imposition pour payer la TLV : Taxe sur les Logements Vacants, si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un logement vacant à usage d'habitation depuis minimum un an au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Cette taxe est mise en place par l'État qui l'encaisse dans sa globalité. Si vous estimez ne pas être redevable, veuillez SVP vous rapprocher des services des impôts.
- Les résidents secondaires ont subi de la part de la commune une augmentation de leur taxe d'habitation (« télécommandée » par l'État qui préconisait une augmentation entre 5 et 60 % du taux de la taxe, à Valloire nous avons appliqué 15 %). Il faut savoir que lorsque « nous quémandons des subsides » à l'État, ses représentants nous demandent si déjà nous avons mis en place la THRS [Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires]. C'est quelque chose que nous n'avons pas désiré, comme la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.
- Les navettes qui étaient gratuites depuis 35 ans, ne vont pas devenir payantes, mais participatives. En effet, en plus de la Commune qui alimente avec vos impôts le budget des navettes (pour 1 100 000 €/an soit 9 500 €/jour de saison, au prix de l'ancien marché), la SEM Valloire, et les usagers vont être sollicités pour financer 50 % minimum du nouveau prix de marché. [Gratuité pour les jeunes de 0 à 18 ans, et les personnes handicapées et leur accompagnant].
- La taxe de séjour réglée par les vacanciers au réel, est quasi à son maximum, 10% sont directement reversés au Département de la Savoie, les 90% autres sont dédiés au budget de l'Office du Tourisme, qui est complété avec le budget communal au travers de votre impôt.
- Le prix de l'eau a fortement augmenté sur une volonté

communale. Le transfert à la Communauté de communes Maurienne Galibier (CCMG), ne représentait pas pour nous la solution optimum, la CCMG n'ayant pas la taille critique pour gérer « l'eau » du canton. Quand le service de l'eau est géré dans la vallée ce ne sont pas les 3 élus communautaires de Valloire, au milieu des 26 de la CCMG, qui auront voix au chapitre sur le sujet de l'eau. C'est pour cela que nous avons augmenté le prix de l'eau selon une double tarification basée sur deux périodes saison/hors saison et que nous lançons un appel d'offre pour donner en Délégation de Service Public l'exploitation de notre service de l'eau à un opérateur, ce qui entraîne dans sa mission une obligation de résultat. Ce n'est pas le mode de gestion qui fait le prix de l'eau, mais sa qualité de gestion. L'eau doit couler chez vous en quantité, propre et saine. La pérennité de cette fourniture nous interroge pour l'avenir, et nous contraint plus que jamais à travailler sur une qualité de matériel, une qualité de transport, et une recherche de nouvelles ressources.

Rappelons que 1000 litres d'eau fournie et assainie à Valloire, représentent environ le prix de 2 litres de gazole. De plus, avec 1135 habitants le réseau d'eau de Valloire est dimensionné pour 17 000 lits. Ce réseau a un coût qui s'amortit en investissement et en exploitation par les recettes du budget de l'eau. Plus il passe d'eau dans les conduites, plus il y a de recettes, si une grande quantité de conduites restent inexploitées sur l'année, la recette diminue alors que les frais d'entretien et d'exploitation sont identiques. Donc nous le reconnaissons, l'eau est un peu plus chère pour tous en haute saison, qu'en basse saison.

Je suis parfois accusé de considérer nos résidents secondaires sous le nom péjoratif de « vaches à lait » ! Cela est faux parce que j'ai trop de respect pour eux qui sont usagers et consommateurs (nous l'avons prouvé personnellement avec mon épouse durant 23 ans dans notre commerce de traiteur) et j'ai donc une grande empathie pour « ces braves bêtes » susnommées.

Je pense que vous savez que ce qui arrive à Valloire en ce moment se passe dans beaucoup de communes françaises ! Et Valloire est avant tout une commune que vous avez choisie pour son modèle touristique, et nous vous remercions sincèrement d'être venus y acquérir une ou plusieurs résidences secondaires, de votre intérêt, de votre investissement financier, et de votre apport économique au commerce local, aux périodes où vous êtes présents sur notre territoire. Le « Valloire » que vous aimez est ce joli village, perché entre deux cols, à la confluence de deux vallées, un village avec une âme, celle de ses habitants.

Pour que vous puissiez encore longtemps profiter de ce village que vous aimez, il faut qu'il conserve ses habitants, et c'est pour cela que nous nous montrons un peu malthusiens avec les résidences secondaires, car nous ne pouvons pas construire plus que la topographie du terrain nous permet, que la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) nous y autorise.

Nous devons aussi faire preuve de la prudence nécessaire pour réserver des possibilités de loger nos habitants, qui malgré un travail sur Valloire, vivent en dehors, et la prudence obligatoire de prévoir des lieux pour faciliter le logement des saisonniers... Ce sont des facteurs pour lesquels nous n'avons pas encore toujours les leviers d'action.

Car en effet, s'il y avait à Valloire moins d'habitants, plus de saisonniers et moins de commerces, croyez-moi : la valeur de votre patrimoine jusqu'à présent exponentielle pourrait s'en ressentir.

En espérant avoir nourri une partie de vos questionnements, de manière, pardonnez-moi, didactique et factuelle, je vous confirme que nécessairement ce qui se fait au niveau de notre village, qui est bien sur le vôtre, va se dupliquer au plan national.

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire. Novembre 2024

TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

Pour rappel, la taxe sur les logements vacants s'applique depuis le 1er janvier 2024.

Cette taxe a été mise en place par l'Etat et son produit lui revient...

Elle est due à Valloire par les personnes propriétaires ou usufruitières d'un logement non meublé inoccupé depuis au moins 1 an, au 1er janvier de l'année d'imposition.

La TLV n'est pas à payer dans les cas suivants :

- logement qui n'est pas à usage d'habitation (= logement pas équipé d'éléments de confort minimum comme installation électrique, eau courante, équipement sanitaire) ;
- logement vacant indépendamment de sa volonté (par exemple, logement mis en location ou en vente au prix du marché, mais ne trouvant pas preneur ou acquéreur) ;
- logement occupé plus de 90 jours de suite (3 mois) au cours d'une année ;
- logement nécessitant des travaux importants pour être habitable (par exemple, réfection complète du chauffage). En pratique, le montant des travaux doit dépasser 25 % de la valeur du logement ;
- résidence secondaire meublée soumise à la taxe d'habitation ;

Le contribuable peut prouver par tous moyens aux services des impôts qu'il n'est pas redevable de cette taxe.

Ce sont les services des impôts qui jugeront de la recevabilité de la preuve apportée.

Concrètement, la Commune peut établir des attestations pour le contribuable si elle juge qu'une situation est avérée. Il n'en reste pas moins qu'il n'est pas certain que l'attestation de la Commune suffise à exonérer le contribuable de la taxe.

La Mairie de Valloire

Conseils municipaux extrait des principales délibérations

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie

SÉANCE DU 20 JUIN 2024

Affaires générales

- Convention de gestion en flux du contingent de logements réservés avec l'OPAC de la Savoie
- Gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2024 - Convention commune de Valloire/fondation pour l'action culturelle internationale en montagne [FACIM]
- Composition des commissions municipales : remplacement de deux membres
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de la SEM Valloire
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration du Centre communal d'action sociale [CCAS]
- Représentation du conseil municipal au conseil d'administration de la Régie d'électricité
- Représentation du conseil municipal à la commission paritaire de concertation Valmeinier-Valloire
- Représentation du conseil municipal au comité national d'action sociale
- Représentation du conseil municipal au comité de direction de Valloire Tourisme
- Nomination d'un membre du conseil municipal délégué au conseil d'administration de Mosaïca
- Délégations d'attributions du conseil municipal au Maire

Affaires financières

- Budget annexe eau et assainissement 2024 - Décision modificative budgétaire N° 1

Affaires foncières

- Déclarations d'intention d'aliéner

Ressources humaines

- Modification du poste de chargé de projets immobilier de loisirs en poste de chargé de mission transition

SÉANCE DU 18 JUILLET 2024

Affaires générales

- Convention de délégation de la compétence petite enfance à la Communauté de Communes Maurienne -Galibier [CCMG]
- Gestion du service public d'eau et d'assainissement : choix du mode de gestion
- Délégation de service public de distribution d'électricité et de gestion des réseaux de distribution à la SOREA - compte-rendu annuel au concédant 2023
- Délégation de service public des remontées mécaniques, du domaine skiable et des équipements touristiques à la SEM Valloire : compte-rendu annuel au concédant 2022-2023
- Transfert de la compétence pour le développement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques [IRVE] au SDES [Syndicat Département d'Énergie de la Savoie] - Territoires d'Énergie Savoie
- Convention d'adhésion au Conseil en Énergie Partagé [CEP] avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie [SDES] - Valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie [CEE]
- Convention d'adhésion au Conseil en Énergie Partagé [CEP] avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie [SDES] - Réalisation de diagnostics sur les installations d'éclairage public
- Convention d'adhésion au Conseil en Énergie Partagé [CEP] avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie [SDES] - Audits énergétiques de bâtiments communaux

Affaires foncières

- Implantation d'un poteau incendie par la Commune sur un terrain privé appartenant à monsieur Savoye Adrien
- Convention de mise à disposition afférente
- Déclarations d'intention d'aliéner

Ressources humaines :

- Convention pour les missions d'inspection, d'hygiène et de sécurité avec le Centre de gestion, de la Savoie [CDG73]

SÉANCE DU 29 AOÛT 2024

Affaires générales

- Détermination du nombre d'adjoints au Maire et fixation de l'ordre du tableau
- Programme de coupes de bois pour l'année 2025
- Demande d'aide pour la valorisation de bois énergie en circuit-court dans le cadre de chantier d'exploitation forestière
- Contribution de la commune au fonds d'urgence mis en œuvre suite à la crue historique des Etançons et du Vénéon dans la nuit du 20 au 21 juin 2024

Commande publique

- Délégation de service public pour la gestion du bar-restaurant d'altitude de Thymel - Choix du délégataire
- Illuminations de Noël programme 2024-2026 - Marché de conception et location de motifs lumineux – Attribution et autorisation de signature de marché
- Acquisition d'un tracteur et d'une fraise à neige - Attribution et autorisation de signature de marché

Affaires foncières

- Délégation ponctuelle du droit de préemption urbain simple à l'établissement public foncier de la Savoie [EPFL 73]
- Déclarations d'intention d'aliéner

Ressources humaines

- Modalités de recrutement sur le poste de Responsable des Services Techniques [RST]
- Autorisation de principe donnée au Maire pour le recrutement d'agents contractuels remplaçants

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Affaires financières

- Création d'un budget annexe M4 - soumis à TVA - pour le service public de transport par navettes touristiques
- Conventions financières avec le SDES pour le déploiement des Infrastructures de Rechargement pour les Véhicules Électriques [IRVE]

Affaires foncières

- Déclarations d'intention d'aliéner
- Création de servitudes dans le cadre de la réhabilitation de la « Maison Grange » : Annulation de copropriété et servitude de tour d'échelle, de vue et de jour parcelles cadastrée D 1009, D 2134 et D 2567
- Création de servitudes dans le cadre de la réhabilitation de la « Maison Grange » : Constitution d'une servitude de passage au profit de la commune sur les parcelles cadastrée D 1009, D 2134 et D 2567

Ressources humaines

- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel [RIFSEEP]
- Instauration du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2024

Affaires générales :

- Protocole transactionnel avec Monsieur Henri Martin relatif aux sources des Freidières
- Participation de la Commune de Valloire aux événements commémoratifs organisés par la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne dans le cadre des 80 Ans de la Libération – Protocole d'accord

- Délégation de service public du bar-restaurant de Thymel – Avenant N° 1 à la convention

Affaires financières

- Tarification du service public de transport par navettes touristiques
- Budget annexe eau et assainissement 2024 - Décision modificative budgétaire N° 2

Affaires foncières

- Projet de travaux en forêt communale – Demande de financement auprès de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt [DRAAF AURA] dans le cadre de l'appel à projet 2024 pour aider au confortement des peuplements ayant fonction de protection contre les risques naturels
- Déclarations d'intention d'aliéner

Commande publique

- Marché public pour la rénovation des toitures des bâtiments de l'office du tourisme et de la Fruitière à Valloire - Autorisation donnée au Maire de signer le marché

Ressources humaines

- Instauration du système du forfait jours ou forfait cadre
- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité



Hugo Pelletant Noraz



Livio Costa



Maël Delbart



Pio Rudloff



Nathan Guegan Gential



Emy Ract



Théodore Minouflet

naissances

- Le 05/05/2024 **Hugo Pelletant Noraz**, fils de Brice Pelletant Noraz et de Marie Michel
- Le 05/06/2024 **Livio Costa**, fils de Fabien Costa et de Delphine Savoye
- Le 14/06/2024 **Maël Delbart**, fils de Raphaël Delbart et de Cécilia Laurent
- Le 14/06/2024 **Pio Rudloff**, fils de Guillaume Rudloff et d'Alexia Berthon
- Le 24/06/2024 **Nathan Guegan Gential**, fils de Luc Gential et d'Elodie Guegan
- Le 16/07/2024 **Emy Ract**, fille de Maxime Ract et de Laura Grange
- Le 21/09/2024 **Théodore Minouflet**, fils de Jean Minouflet et de Julie Van Boven

mariages

- Le 01/06/2024 **Jean Rovelli et Paula-Cristine Santiago**
- Le 01/06/2024 **Jean Minouflet et Julie Van Boven**
- Le 06/07/2024 **Antoine Wadoux et Audrey Gillet**

décès

- Le 02/06/2024 **Hélène Rambaud** à l'âge de 79 ans
- Le 04/07/2024 **Marie-Louise Ducruet** épouse Rambaud à l'âge de 90 ans
- Le 25/07/2024 **Aurélien Ratel** à l'âge de 39 ans
- Le 25/10/2024 **Joseph Rambaud** à l'âge de 91 ans

Élections du nouveau Conseil Municipal des Enfants

→ Le conseil municipal des enfants est une instance de participation citoyenne qui permet aux enfants et aux jeunes de s'impliquer dans la vie de leur commune. Il est composé d'enfants élus qui représentent leurs camarades de classe et qui ont pour mission de proposer des projets et des actions pour améliorer la vie de leur ville ou de leur village.

Le conseil municipal des enfants présente de nombreux avantages. Tout d'abord, il permet aux enfants de développer leur sens de la citoyenneté et de la responsabilité en leur donnant la possibilité de s'impliquer concrètement dans la vie de leur commune. Ensuite, il favorise l'apprentissage de la démocratie participative et de la prise de décision collective. Enfin, il permet aux élus adultes de prendre en compte les besoins et les attentes des enfants dans leur politique municipale. On estime qu'il en existe plusieurs milliers en France, dans des communes de toutes tailles.

À Valloire, le premier conseil municipal a été élu en février 2023. A la rentrée 2024, une nouvelle campagne a commencé. 13 élèves de CM1 et CM2 se sont portés candidats. Ils ont mis les vacances de la Toussaint à profit pour peaufiner leurs idées de campagnes et leurs affiches que vous pourrez apprécier en pages suivantes. L'équipe enseignante de l'école de Valloire, mobilisée autour du projet, a facilité cette

campagne en expliquant le projet de conseil municipal des enfants aux élèves, et en organisant des temps d'échange où les candidats ont pu présenter leurs idées et les plus jeunes, comprendre que ce projet s'adressait aussi à eux.

Les élections ont eu lieu le mardi 26 novembre 2024 en mairie. Au total, 31 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont exprimé leur vote, en présence [29] ou par procuration [2]. Les enfants, très concentrés, ont ensuite participé au dépouillement.

Le nouveau conseil municipal des enfants respecte strictement la parité et est composé de :

- Milo Delannoy [CM2]
- Margaux Durand [CM1]
- Sören Grange [CM1]
- Rafael Kwiatkowski [CM2]
- Romy Meunier [CM1]
- Lya Rambaud [CM2]

Les jeunes conseillers municipaux se réuniront une fois par mois en commission pour travailler sur leurs projets. Ils ne manqueront pas de vous tenir informés de l'avancée de leur travail.

Félicitations à tous les enfants qui ont eu le courage et la détermination d'être candidate et candidat et de faire campagne !



4 BONNES RAISONS DE VOTER POUR MOI!!!

CHASSE AUX DECHETS!

KERMESSE

POUR UN VILLAGE PLUS MORTEL VOTE ANNA

ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Milo

Je m'appelle Milo j'aime la nature j'aime le sport et j'adore les animaux.

VOTEZ MILO

LE 26/11/24

Organiser une journée de ramassage de déchets avec l'école.

Installer un mur d'escalade en plein air.

Mettre d'autres modules au stade pendant.

Salut, je propose une idée pour l'école: - on pourrait mettre un toboggan, un portique et une table d'araignée dans le pré.

Je propose une idée: - on pourrait mettre plus de pistes vélos dans Valloire

VOTEZ ROMY!!!

VOTEZ LUCAS, c'est la bon choix

des idées plein la tête!!!

ALORS VOTEZ LEONIE MERCI

DES IDEES SPORTIVES

DES IDEES EDUCATIVES

DES IDEES CULTURELLES

GRAND FOOT GENTIL BASKET

Chaque brawler pour soi!

Je m'appelle Angèle j'aime le sport et j'adore Valloire.

VOTEZ ANGELE

Bonjour Angèle Valloire sera plus belle

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Je m'appelle Chloé j'ai 9 ans, j'ai une grande sœur de 11 ans qui s'appelle Elia, 3 chiens, 5 poules et un coq et j'habite au hameau de Molard.

Faisant partie du conseil municipal des enfants afin de représenter mes camarades.

- Faisant installer un local à vélo sécurisé à proximité de l'école.
- Mettre en place une formation parents/secours aux enfants.
- Faisant que l'on construise une piscine couverte pour pouvoir en profiter toute l'année.
- Faisant que l'on construise une tige 4 saisons.
- Faisant installer en place un banc d'amitié à l'école pour que personne ne se sente seul.
- Faisant installer en place une boîte à harcèlement à l'école.

Alors votez Chloé!!!

VOTEZ MAXIME POUR MENER A VALLOIRE UNE VIE SUBLIME!!!

MES IDEES

- Refaire un mini golf (pourquoi pas avec Verney?)
- Enlever les bornes vélos des le station sportif
- Remettre des bancs au stade
- Boire l'eau au stade
- Organiser un tour des écoles on ne les visite chaque année

MARGAUX

Ma IDEES

- Des ateliers: Briolage, Aïné/Enfants
- Des ateliers: Cuisine/Parents
- Un jardin partagé

VOTEZ POUR MARGAUX

Valloire

Je m'appelle Valloire j'aime le sport et j'adore Valloire.

VOTEZ VALLOIRE

VOTEZ SÖREN

AVEC SÖREN, PLUS DE PROBLEMES!

POUR DES JEUX POUR LES GRANDS DANS LES AIRES DE JEUX

VOTEZ Louis POUR MIEUX ici!

Voici mes idées pour le village:

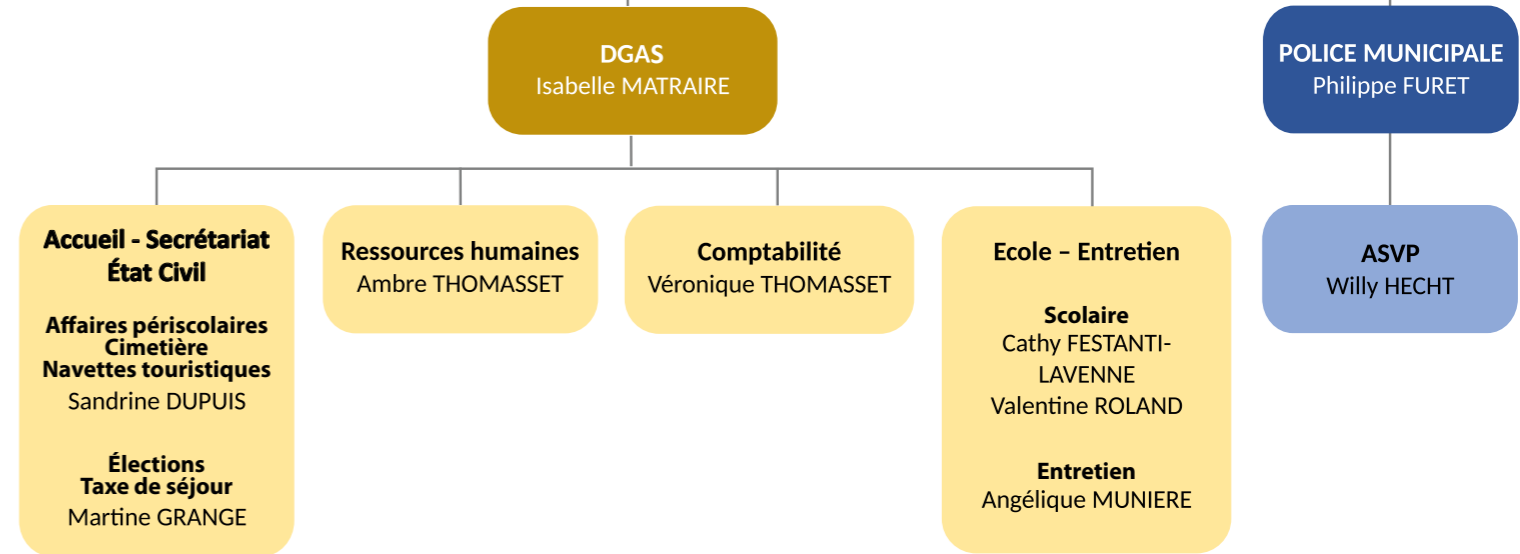
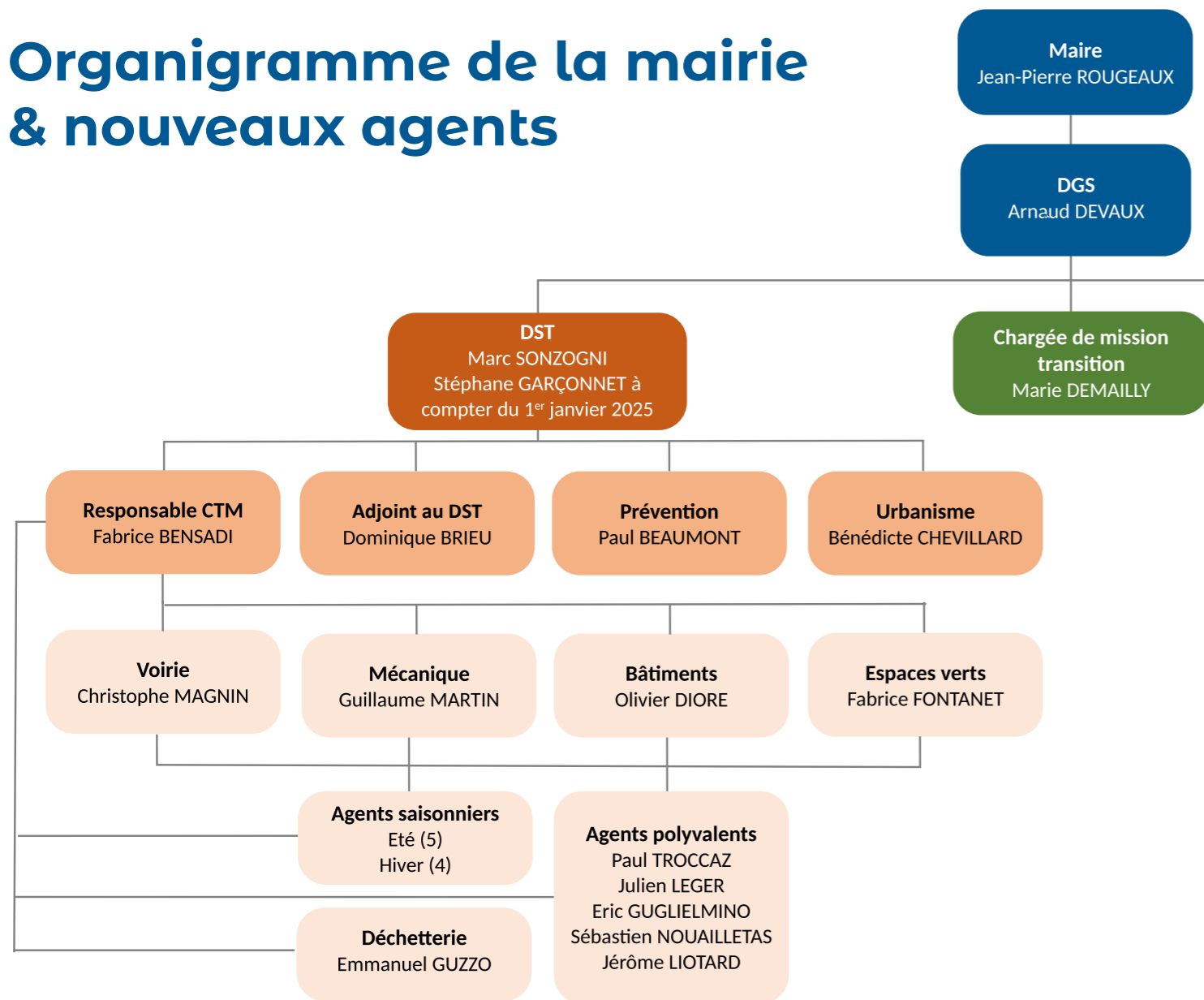
- Je propose de rénover et améliorer le parcours Vite Vite et le prolonger jusqu'aux Verneys avec un bike parc.
- Je propose d'organiser un pédibus (un bus à pied) et de couvrir pour qu'il y ait moins de voiture vers l'école pour la sécurité et le passage du bus.
- Je propose de faire un VRAM terrain de foot et un gymnase multi sport (escalade, jeux collectifs, athlétisme et judo) pour faire du sport par tous les temps!
- Je propose d'améliorer les espaces de la cantine: cuisine sur place et possibilité de proposer les repas aux personnes qui en ont besoin (personnes âgées, ouvriers...)

AVEC RAFAEL LA VIE EST BELLE!

Je m'appelle Rafael j'ai 9 ans j'aime beaucoup le sport comme le ski et le foot.

mettre un toboggan au stade

Organigramme de la mairie & nouveaux agents



Fabrice Fontanet

Fabrice Fontanet a également intégré les effectifs du Centre Technique Municipal au mois de mai 2023, après plusieurs années d'expérience en tant qu'agent technique polyvalent dans d'autres collectivités. Il est chargé de réaliser l'essentiel des interventions techniques de la commune, gérer le matériel et l'outillage, entretenir et assurer des opérations de première maintenance au niveau des équipements, de la voirie et des espaces verts, du bâtiment et réaliser des opérations de petite manutention.



Dominique Brieu

Dominique est présent au service depuis juin, ayant quitté l'IGN (Institut Géographique National) où il opérait les derniers temps à l'inventaire forestier national. Avec sa formation de cartographe, il assiste efficacement le DST pour le référencement des bâtiments et des réseaux, et prendra en charge, après quelques mois de formation, des opérations d'aménagement. Originaire de Valloire, Dominique effectue donc un retour au pays, et il pourra donner de son temps de loisir au Pic Sonne auprès duquel il est un bénévole actif.



Marie Demailly

Marie Demailly occupe le poste de chargée de mission transition. Elle est en charge de la transition de la collectivité dans trois domaines principaux : touristique, écologique et énergétique. Marie a intégré les services de la mairie au mois d'octobre 2024, suite à l'obtention d'un Master en développement et aménagement touristique des territoires. Elle souhaite mettre sa formation au service de la collectivité et développer et poursuivre les dossiers initiés par son prédécesseur Antoine Delorme. Marie pratique différentes activités, comme la randonnée ou la spéléologie.



Arnaud Devaux

Arnaud Devaux est arrivé à Valloire au mois de février dernier. Il occupe le poste de Directeur Général des services et succède ainsi à François Bongrand. Titulaire d'un DESS en développement des collectivités montagnardes et fort de plusieurs années d'expériences dans le métier de DGS, Arnaud apporte toute son expertise dans ces domaines et impulse une dynamique nouvelle au service du Maire et des élus, des agents, et de manière générale, de la collectivité. Originaire de Chamonix, fervent adepte des sports de montagne et de golf, Arnaud s'est parfaitement adapté à la vie à Valloire.



Stéphane Garçonnet

Nous vous présentons Stéphane Garçonnet, nouveau DST. En provenance de Sillingy où il a exercé huit ans, ce technicien formé à la maintenance industrielle, a œuvré, avant d'intégrer la fonction publique, auprès de bureaux de contrôle comme vérificateur technique et responsable qualité. Originaire de Haute Savoie, Stéphane a déjà adopté l'environnement de Valloire, où il compte bien profiter de ses appétences pour le ski et la randonnée tout en assurant avec un enthousiasme déjà prononcé ses nouvelles missions.



Guillaume Martin

Après plusieurs années passées au sein du Département de la Savoie, Guillaume est venu renforcer l'équipe du Centre Technique Municipal au mois de mai 2023. Titulaire du grade d'agent de maîtrise, il occupe le poste d'agent polyvalent des services techniques – mécanicien. Il est principalement chargé de l'entretien, de la maintenance et des réparations des véhicules légers, des poids lourds, des engins de chantier et des petits engins d'espaces verts.

Bonne retraite Marc !

Marc Sonzogni fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} janvier 2025. Occupant le poste de Directeur des Services Techniques depuis son arrivée au mois d'avril 2021, titulaire du grade d'Ingénieur principal, Marc a œuvré au service de Valloire, menant à bien différents projets, suivant de nombreux chantiers etc... Nous le remercions vivement pour ces années passées au service de la collectivité et lui souhaitons tous une excellente retraite !

La communication est un métier, un vrai !

↳ La communication se matérialise par une stratégie qui définit le message que l'on veut faire passer, ce que l'on veut valoriser, auprès de qui, de quelle manière et avec quel objectif. Si sur le papier, le principe est plutôt simple, il se révèle complexe dans la réalité :

Parce que le monde du Tourisme est un univers hyper concurrentiel. Il existe autant de destinations que de stratégies, toutes quasiment similaires, avec des cibles et une offre (hébergement, activités notamment) qui sont les mêmes pour tous. Pour toutes les destinations de montagne, les skieurs représentent par définition la cible affinitaire prioritaire, comment se différencier ? De la même manière la majorité des stations affichent qu'elles sont Family Friendly, comment apparaître plus accueillante pour les familles que les autres ? Par voie de conséquence, seuls sortiront du lot ceux qui seront malins, originaux, différenciant et, cerise sur le gâteau, ceux qui ont les moyens humains et financiers.

L'objectif étant de créer un message fort et très valorisant pour la destination. Pour cela il nous faut :

- **Cibler** : on n'écrit pas de la même manière à un prospect, à un client (fidèle ou occasionnel) ou à un journaliste, même si dans le fond nous transmettons des infos essentielles sur la destination, la forme, elle, est différente selon chaque interlocuteur.

- **Définir** : son propos, ses priorités, ses sujets afin d'entrer en communion avec la cible et créer un lien, de l'affect, un désir. En effet, il arrive qu'entre l'image que l'on a de sa propre destination et l'image perçue par les clients, il y ait un écart. Il est fondamental de savoir écouter les vacanciers. Sur la question posée au sujet de l'image de Valloire lors de la dernière enquête 2024 (plus de 1200 clients ont répondu), 19% ont répondu que Valloire était une destination pleine nature. Sur la même question posée aux professionnels, habitants et élus de Valloire, 5% partagent cette vision de Valloire (l'image d'une station de ski étant plus marquée).

- **Agir**, et là, les procédés utilisés sont parfois visibles par tous et parfois ils sont ... invisibles. L'objectif à travers cela est de ne pas faire de la communication de masse mais de mener des actions ciblées, personnalisées pour être efficace, subtil et non intrusif. Ainsi en est-il, par exemple, des techniques de référencement naturel ou des publicités ciblées sur les réseaux sociaux (dark post).

Dans tous les cas, communiquer exige beaucoup d'énergie car il existe une déperdition importante de l'information face à la multitude de canaux existants, ce qui demande de toujours remettre son travail sur l'ouvrage.

Enfin, parfois, bien communiquer, c'est savoir aussi garder le silence. On évite certains sujets selon les considérations médiatiques du moment.

Partant de tout cela, Valloire Tourisme, pôle Communication, c'est :

- Un service de 4 professionnels impliqués.
- Un accompagnement par une agence de relations presse Links.
- Un accompagnement par une agence SEO/SEA (référencement naturel et référencement payant), Cybercité.
- Un engagement dans la définition du positionnement identitaire de Valloire qui sera suivi d'un plan d'actions.
- Un budget dédié à la communication pure (hors éditions type brochures, site Internet, goodies, masse salariale) de plus 190 000 €. Un plan de communication précis établi chaque année.

Tout est perfectible naturellement. Conscient de son environnement en permanente mutation, le personnel de Valloire Tourisme fait preuve d'adaptation, curiosité, résilience, en se formant, en se remettant en cause régulièrement car les techniques évoluent, en échangeant avec des homologues... Toutes les démarches qui sont entreprises par la structure, saluées lors de l'audit Qualité Tourisme™, le sont avec conviction.

Le personnel de Valloire Tourisme est à votre disposition pour échanger, expliquer, relayer, partager.

« La bienveillance est la semence, la confiance en est le fruit »

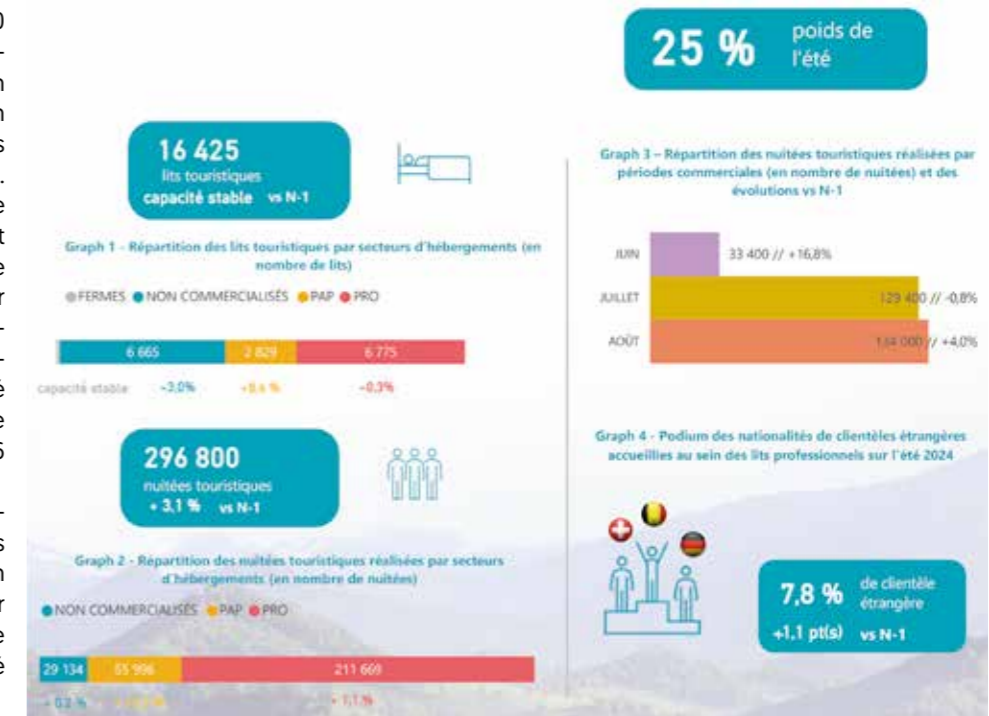
Un volume de nuitées estivales 2024 en hausse

Une saison d'été qui, suite à un très bel hiver 2023/24, enregistre une importante hausse de fréquentation touristique, en lien avec un très bon niveau de fréquentation sur les mois de juin et d'août.

Valloire a enregistré cette saison 296 800 nuitées sur l'ensemble de ses lits professionnels, de particulier-à-particulier et non commercialisés sur la période du 15 juin au 30 août, soit un gain de 3,1% de nuitées par rapport à 2023 (+ 8 900 nuitées vs n-1). Les bonnes performances du secteur de l'hébergement marchand (professionnel et pàp), combinées à l'expansion du volume de lits commercialisés au sein du secteur pàp, ont engendré une hausse de la fréquentation par rapport à l'an dernier. L'hébergement professionnel a ainsi gagné près de 2 400 nuitées supplémentaires et le secteur de particulier-à-particulier près de 6 600 nuitées par rapport à 2023.

Sur une vue à moyen terme, depuis le début des années 2010, le volume de nuitées touristiques enregistrées sur la destination ne cesse de progresser en été (+20,3% par rapport à l'été 2010), et ce malgré la baisse du nombre de lits professionnels qui a chuté de près de 11% par rapport à 2010.

La clientèle étrangère a, quant à elle, progressé (+1,1 pt vs n-1) cet été, avec une part atteignant près de 8% de la clientèle touristique de la destination au sein des lits professionnels. Les clientèles d'origine belge et suisse ont généré d'avantage de nuitées que l'an dernier.



Sources G2A Consulting, collecte de données de fréquentation :

- Àuprès des hébergeurs professionnels répondants de Valloire (passerelles automatisées en temps réel en cours de saison ou par interrogation en fin de saison).
- Àuprès des plateformes en ligne de location d'hébergements entre particuliers (Pàp)
- Collecte d'indicateurs généraux tels que la consommation en eau ou la production des ordures ménagères

Étape 4 du Tour de France Mardi 2 juillet 2024, Pinérollo > Valloire

L'étape du retour en France marquait aussi l'échéance d'une première étape de montagne, avec un programme en altitude qui n'avait jamais été aussi précoce dans le calendrier du Tour. Après avoir contrôlé l'évolution de l'échappée dans les ascensions à la station italienne de Sestrières puis au col de Montgenèvre, les coureurs du UAE Team Emirates ont mis leur leader sur orbite en montant au col du Galibier. C'est à 800 mètres du sommet que Tadej Pogacar a frappé un grand coup pour décamponner tous ses rivaux. L'opération a fonctionné puisque le Slovène a ensuite creusé l'avantage dans la plongée sur Valloire pour aller chercher la 12^e étape de sa carrière sur le Tour, naturellement assortie du maillot jaune.



La Sem poursuit sa stratégie au service de Valloire

La SEM Valloire appuie et met en œuvre l'orientation stratégique, voulue par la commune, de mutation multi saisons selon l'adage « le tout ski est fini, sans le ski tout est fini » avec trois grands axes :

- **améliorer le confort du domaine skiable** et le préserver par un renouvellement de remontées ;
- **diversifier l'offre** pour mieux rentabiliser l'offre quatre saisons [l'e-pass loisirs, rénovation de la base de loisirs pour offrir plus d'activités aux clients mais aussi mieux rentabiliser l'été] ;
- **contribuer aux côtes de Valloire Tourisme et Valloire Réservations** à l'amélioration du dispositif marketing et commercial du village-station [réseaux sociaux, Valloire.com/Valloire.net, gestion des relations clients].

Les principes fondamentaux d'une mutation quatre saisons viable et pérenne restent :

- **réaliser des investissements** qui rencontrent un succès commercial auprès de nos vacanciers et produisent ainsi un chiffre d'affaire qui paye l'investissement et les charges d'exploitation sans couter à la collectivité et aux contribuables valloirins ;
- **faire jouer les synergies commerciales** entre l'offre historique [le ski l'hiver et l'ouverture de trois remontées mécaniques, de la piscine, de la patinoire, d'un projet de golf compact et de practices, et des tennis l'été] avec les nouvelles activités ludiques nettement moins capitalistiques [kart, tyrolienne, tubing, pêche à la ligne, ...].

Des finances maîtrisées rendent cette stratégie possible

L'évaluation de l'état des finances de la SEM Valloire par la Banque de France a été relayée par le Dauphiné Libéré et La Maurienne : l'entreprise vient de se voir attribuer la deuxième meilleure note, après « excellent », en progression constante depuis 2014. Même si cela n'est qu'une évaluation technique à l'instant T, j'y vois un signe encourageant pour toute les équipes de la SEM Valloire engagées dans la mutation multi-activités et multi-saisons au service de Valloire, équipes qui le méritent amplement.

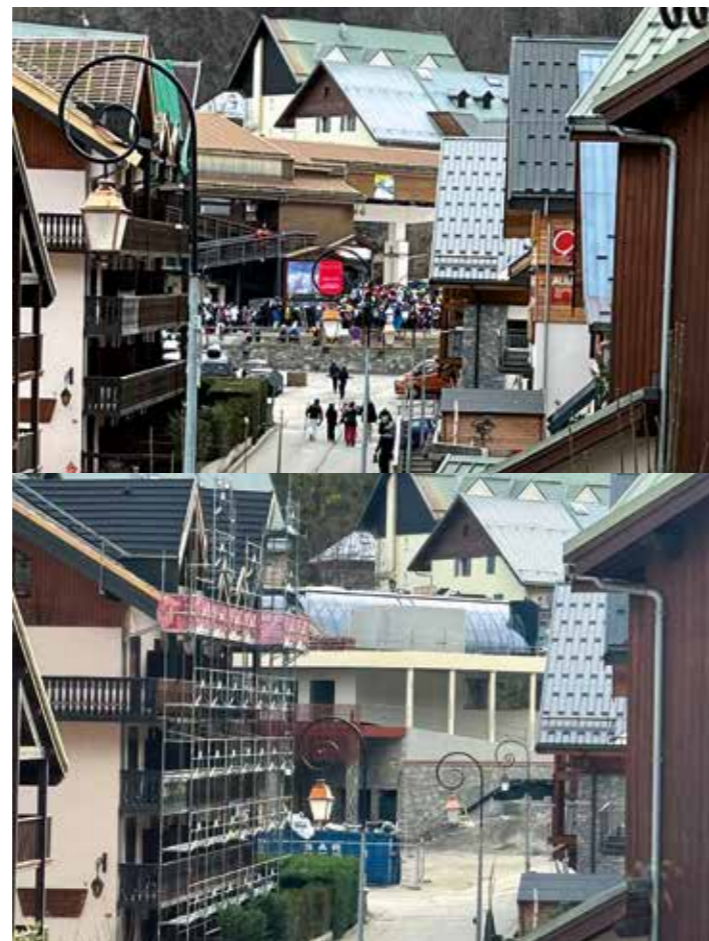
Et que je remercie en cette occasion !

Le remplacement de la télécabine de la Sétaz se passe bien

Le chantier se déroule à ce jour selon le planning établi et nous prévoyons une mise en service pour les vacances de Noël.

De nouveaux dégâts sont observés sur l'ancien garage à Thimel, ce qui nous conforte dans le choix que nous avons fait de remplacer l'ancienne télécabine dont la technologie exigeait que l'on range les cabines à l'intérieur du bâtiment chaque nuit.

Même si, au moment où nous écrivons ces lignes, les terrassements et les agencements ne sont pas terminés, on peut, dans la photo ci-dessous, discerner l'implantation de ce nouvel outil à Tigny.



Les cabines seront... rouges... Comme autrefois, et comme plébiscité lors du sondage Illiwap du printemps.



Hébergement saisonnier

Nous avons estimé que la capacité à héberger nos saisonniers allait devenir un élément important pour pouvoir assurer nos saisons. Ainsi, la SEM Valloire a fait l'acquisition d'une maison au hameau du Col dans laquelle elle réalise 14 logements saisonniers, et prévoit de continuer à investir pour pouvoir s'assurer le recrutement des saisonniers nécessaires à la réussite de nos saisons d'exploitation.

Extension des saisons et préouvertures

Nous avons ouvert la patinoire pendant les vacances de la Toussaint, ce qui a rencontré un engouement certain. De nouveau cette année, la SEM Valloire s'engage et poursuit

sa stratégie commerciale sur le lancement de saison.

Fort de ses outils conjugués domaine skiable et multi activités, elle confirme les préouvertures 2024, visant une clientèle pressée de démarrer la saison d'hiver.

C'est au printemps 2024 que les entités SEM Valloire, commune de Valloire, Valloire Tourisme et Valloire Réservations ont acté les éléments suivants :

- préouverture sur le massif du Crey du Quart (Valloire) les 7 et 8 décembre 2024
- ouverture complète du domaine Galibier-Thabor (160 km de pistes) dès le 14 décembre 2024 [décision prise conjointement avec la SEMVAL].

La période des ouvertures de décembre ne doit pas être sous-estimée ; si elle représente un challenge organisationnel pour tous, l'anticipation et l'adaptation seront essentielles pour offrir des prestations à la hauteur des attentes de nos clients.

La coordination des efforts pourra se faire sous l'égide communément de Valloire Tourisme et de Valloire Entreprendre.

Base de loisirs

À l'occasion d'un article dans le dernier colporteur, nous vous avons parlé du projet de rénovation de la base de loisirs. Ce projet est entrepris par la SEM Valloire dans le cadre d'un avenant majeur mis en place entre elle et la commune, tel que proposé suite à l'audit stratégique réalisé par la SEM Valloire. Il s'agit de créer une offre bien-être digne du standing de la station, mais également rentable, tout en laissant en libre accès aux associations certaines infrastructures [patinoire, dojo, salle de musculation].

La phase de diagnostic a été menée en interne avec le consortium retenu Soho-Gecat et avec un groupe de travail, créé pour l'occasion, impliquant un certain nombre de socio-professionnels de Valloire pour faire converger trois axes d'investigation :

- Axe 1 : qu'est-ce que la structure gros œuvre du bâtiment adjacent à la patinoire permet en termes de modifications et en termes d'accueil d'agencements touristiques conséquents ? [Nous avons déjà fait des petites études préliminaires qui confirment qu'il y a possibilité, comme envisagé, de mettre de l'aqua ludique par exemple, mais ceci devra être poursuivi plus en détails].
- Axe 2 : quels sont les agencements touristiques qui répondent le plus aux besoins de la clientèle de Valloire ?
- Axe 3 : quels sont les agencements touristiques qui permettent de garantir un équilibre financier de l'opération ? Un permis sera déposé en décembre.

Au printemps seront réalisés, à l'extérieur du bâtiment existant, de nouvelles caisses et vestiaires patins (à droite sur la photo de l'extérieur) et de nouveaux vestiaires piscine, une terrasse-bar pour le bowling et une terrasse-bar pour la piscine (à gauche sur la photo).

Puis, sans problèmes de co-activité, l'intérieur du bâtiment existant sera complètement réagencé [accueil, vestiaire, grand espace aquatique dédié à l'hydromassage, grand espace avec plusieurs hammams], et de grands saunas avec différentes températures ajoutés en extérieur (que l'on voit au fond sur la photo de l'extérieur).

Jean-Marie Martin,
Président directeur général de la Sem Valloire



Plan du réagencement de la Base de Loisirs



Vue extérieure du futur projet Base de Loisirs

Le bilan de l'été

L'été s'est bien terminé avec une progression globale de près de 10% en comparaison avec 2023. Il reste malgré tout légèrement en léger retrait par rapport à 2022 qui était notre été record.

C'est juillet qui porte une grosse partie de la croissance avec une progression importante sur l'ensemble des semaines.

Août, qui reste le mois le plus fort, progresse également mais moins fortement.

Les mois de juin et septembre, dont les volumes restent plus faibles, voient également une belle progression, montrant l'intérêt de nos clients pour les ailes de saison.

Dans le même temps, le remplissage global de la station est en légère progression (+3%).

Concernant l'été 2025, nous avons d'ores et déjà ouvert les réservations afin de ne manquer aucune opportunité !

Les perspectives de l'hiver

Concernant l'hiver à venir, nous avons bénéficié pour la troisième année consécutive d'un démarrage très anticipé des réservations, ce qui devient une vraie tendance dont nous tenons compte en faisant évoluer notre fonctionnement.

L'incitation réalisée auprès de nos adhérents pour anticiper l'ouverture des disponibilités a très bien fonctionné et nous a permis de répondre à cette demande en proposant plus tôt plus de disponibilités à nos clients.

Le remplissage de l'hiver commence très fort avec une semaine de Noël et surtout du jour de l'an très en avance.

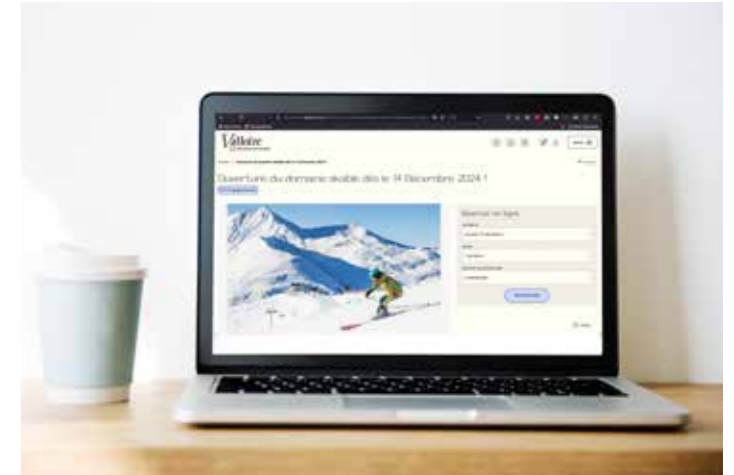
Janvier voit une progression régulière de l'ensemble de ses semaines. Le renforcement du mois de janvier devient également une habitude, avec une clientèle plus internationale que sur le reste de l'hiver, même si les Français restent très largement majoritaires sur la période.

Février est un plus contrasté, avec un calendrier scolaire un peu moins favorable que l'hiver dernier. Les deux premières semaines (zone B puis B+C) fonctionnent bien, mais les deux dernières (zone C+A puis zone A) sont un peu plus difficiles, malgré les vacances Belges. C'est donc à ce jour un remplissage stable sur l'ensemble des 4 semaines.

Mars progresse légèrement, ainsi que la dernière semaine de l'hiver en avril qui bénéficie des vacances de la zone B.

L'hiver s'annonce donc bien à cette date, mais le gros des réservations reste à venir et nous ne relâchons pas nos efforts ! Les bons résultats de l'hiver dernier nous ont permis d'augmenter encore nos budgets marketing et nos campagnes, notamment en ligne et sur les réseaux sociaux, battent leur plein avec des résultats très encourageants.

D'ailleurs, sous le pilotage des deux agences web avec lesquelles nous travaillons, c'est désormais l'Intelligence Artificielle qui ajuste en continu nos campagnes, aussi bien en termes d'adaptation du contenu que de cibles !



Le bilan du nouveau site internet valloire.com

La nouvelle version de valloire.com est désormais en ligne depuis un an et a démontré une très belle efficacité. Nous avons battu des records de trafic sur cette période et nos ventes en ligne ont suivi cette tendance.

Le travail important effectué par notre équipe sur la présentation et la vente des activités et prestations additionnelles a porté ses fruits en permettant d'améliorer les ventes de ces prestations mais aussi des ventes d'hébergements associés ! Nous ferons un bilan complet de ce nouveau site auprès de nos adhérents lors de notre Assemblée Générale tout début janvier.

Un nouveau service de caution dématérialisée pour nos adhérents

Nous proposons depuis cet été à nos adhérents particuliers de mettre en place, s'ils le souhaitent, un nouveau service de dépôt de garantie dématérialisé avec notre partenaire Swikly.

Grâce à un développement personnalisé le reliant à notre logiciel de réservation, il permet l'envoi automatique d'une demande de caution dématérialisée à chaque locataire et chaque propriétaire est individuellement informé en temps réel, locataire par locataire.

Si aucun problème n'est constaté après le départ du client, le propriétaire n'a rien à faire et la caution du client s'annule automatiquement après une durée prédéterminée.

Si un problème est constaté après le départ du client, le propriétaire se connecte sur la plateforme afin de déclarer le problème.

Ce nouveau service est totalement pris en charge par Valloire Réservations et remporte un vif succès puisque plus de 150 propriétaires adhérents ont déjà souhaité le mettre en place.

Thierry Durand, directeur

Galibier 2550 : une rénovation made in Valloire

À 2550m d'altitude et à côté du tunnel du Galibier, ce bâtiment construit en 1988 par l'entreprise Denis Chatel a été exploité par la famille Kuzniewitch jusqu'en 2001. Depuis (malgré quelques étés d'exploitation) ce bien communal, sans eau et sans isolation thermique, tombait doucement mais sûrement en ruine. Avec l'accord de la Mairie, nous nous sommes lancés dans le projet de faire revivre ce site mondialement connu !



Artisans ayant participé au projet Galibier 2550
 Ludovic Martin : architecte
 Nicolas Ferdinand : mur, sol et plâtre
 Nicolas Giraud : électricité
 L2gi : informatique et domotique
 Benoit Rouet : bois, charpente et bardage
 Benoit Portigliatti : plomberie
 Patrice Bonnevie : terrassement, réseaux et gros œuvre
 Christian Magnin et Nicolas Feutrier : maçonnerie et pierre
 Nicolas Bonnevie : terre végétale et curage



Du fait de l'altitude, des conditions climatiques et de la fermeture de la route pendant 6 mois les travaux se sont déroulés en plusieurs phases :

Octobre 2023 : le nettoyage d'automne

On démonte tout du sol au plafond, on détruit l'appentis et la terrasse extérieure mais surtout on chasse les squatteurs de ce bâtiment à l'abandon (souris, chocards...). Il ne reste plus que les murs et le toit (le tout encore dans un très bon état !)

Juin juillet 2024 : la ruche des artisans de Valloire

Tous les jours (samedi et dimanche compris) entre 15 et 25 artisans ont travaillé jusqu'à 10h par jour. Avoir des artisans de la vallée était indispensable pour ce projet car en plus de leur professionnalisme et leur savoir-faire, ils ont su travailler en équipe toujours dans la bonne humeur et autour d'une bonne bière (du Galibier bien sûr !).



Août, septembre, octobre 2024 : welcome to Galibier 2550

Ainsi l'ouverture du magasin de souvenirs a eu lieu le 2 juillet et le restaurant le 27 juillet. Nous avons accueilli le monde entier dans ce cadre magique et montagnard parfois dans des conditions hivernales (en septembre, 12 jours de gel et 8 jours de neige !!!)

Il reste encore quelques travaux à réaliser en 2025, notamment les parements en pierre des murs extérieurs et l'aménagement de la terrasse panoramique mais aussi nous souhaitons maintenant organiser de nombreux animations et événements : Grand Prix à ski, fête du Col, rétrospective et patrimoine, journée Nature et nettoyage...
 On aura besoin d'aide et d'idées, contactez-nous !



Aksel Svindal et Emilien

Les commerçants préparent leur vitrine pour l'hiver

↳ Après le succès des deux journées de juin à Saint-Michel-de-Maurienne, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a organisé une nouvelle session pour accompagner les commerçants des stations à la mise en valeur de leur vitrine, avant la saison d'hiver.

Le maire de Valloire, Jean-Pierre Rougeaux, a introduit la matinée du 6 novembre, consacrée à un temps en salle, en rappelant que « cette action est organisée par la Communauté de communes, qui permet la possibilité de mutualiser les forces sur le territoire » et en insistant sur l'importance du commerce à Valloire : « un commerçant avec une belle boutique satisfait le client.

Et un client satisfait, cela bénéficie à tout Valloire. C'est par l'ouverture des commerces que nous persuaderons les visiteurs de venir nous voir en intersaison ».

Il a salué également l'association des commerçants de Valloire, Valloire Entreprendre, qui vient de démarrer, assurant que la « mairie et l'office de tourisme sont très contents et ont envie de travailler avec l'association des commerçants » Puis Armelle Mascia, élue communautaire déléguée au commerce a souligné la réussite de l'action menée au mois de juin à Saint-Michel-de-Maurienne et a rappelé qu'une vitrine attractive permet d'attirer les clients et de booster les ventes. Hélène Cruz, étalagiste basée à Valence, prestataire de la Communauté de Communes, rappelle que la vitrine compte à « 80 % dans la décision d'entrer dans la boutique » et que « le chaland ne consacre que 5 minutes maximum à regarder la vitrine ». Elle explique aux 9 commerçants présents qu'une vitrine doit permettre de refléter l'identité du commerce, de montrer ce qu'il vend, à qui et la gamme de prix. Elle résume la démarche en quelques mots : « on regroupe, on joue sur les hauteurs, on simplifie et on laisse des vides ».

Après la théorie, place à la pratique !

Le 6 novembre après-midi et le 7 novembre sont consacrés à des rendez-vous individuels, toujours pris en charge par la Communauté de Communes pour les commerçants volontaires.

Quelques idées émergent déjà entre les commerçants, s'échanger de la décoration, imaginer des thématiques communes sur certains événements... Tous ont à cœur de faire vivre le village, la station, et vous donnent rendez-vous au mois de décembre, pour le lancement de la saison d'hiver !



Pèlerinage autour des 17 chapelles de Valloire

↳ Le weekend des 15 et 16 juin 2024, avec les jeunes collégiens de la paroisse, nous avons retracé une partie de l'histoire de Valloire, sur l'origine des 17 Chapelles.

Partis de Bonnenuit jusqu'à la Borgée en voiture (à cause de la pluie), puis de la Borgée à Tigny, en passant par Point Ravier à pied (avec quelques chaussettes mouillées et chaussures boueuses), nous avons visité, le samedi, 10 chapelles.

Le dimanche de St-Pierre aux Choseaux Ville, en passant par les 3 Croix, tout à pied, grâce à un beau soleil, nous en avons visité sept.

Nous avons terminé le weekend par une messe organisée par les jeunes, animée par Florence et officiee par le père NGO.

C'était un magnifique pèlerinage qui alliait la spiritualité avec la culture.

« Inoubliable, trop bien, marrant, formidable, génial, avec de la convivialité, de la bonne humeur, exceptionnel » sont les mots des jeunes pour conclure leur weekend !

Sans toutes ces personnes, le weekend n'aurait jamais pu avoir lieu :

Un grand MERCI :

- aux jeunes d'avoir organisé le projet ;
- à Marie-Claire PETIT et Fred REYDET, de nous avoir accompagnés et encadrés ;
- à Ludovic MARTIN, pour tout l'aspect culturel, et pour avoir donné le rythme dans les balades ;
- à Bruno RIBES pour le prêt de la yourte pour notre veillée et repas ;
- à Cyrille RETORNAZ de nous avoir tracé l'itinéraire, faisable à pied ;
- à Antoine GEX, en cours de préparation de notre futur reportage / documentaire ;
- aux parents des jeunes, de s'être mobilisés tout le weekend pour les repas et vêtements secs et chauds ;
- aux communaux, d'avoir bricolé (jusqu'au dernier moment) les portes de certaines chapelles, qui ne s'ouvraient plus ;
- à la paroisse et le père NGO de m'avoir fait confiance et de m'avoir accompagnée durant toute la réalisation du projet.

Maud et les jeunes : Mateusz, Louis, Maxence, Thaïs, Candice, Julia et Emma



Petit jeu : Serez-vous retrouver le nom de chaque chapelle correspondant aux ha-meaux ?

- | | |
|------------------------------|--|
| A. Ste Thècle | 1. Bonnenuit |
| B. St Bernard | 2. Bonnenuit (et oui il y a 2 chapelles) |
| C. Ste Marguerite | 3. Rivine |
| D. St Pierre | 4. Verneys |
| E. Ste Madeleine | 5. Ruaz |
| F. St Grat | 6. Borgé |
| G. St Joseph | 7. Point Ravier |
| H. St Blaise | 8. Villard |
| I. St Claude | 9. Camping |
| J. St Claude | 10. Tigny |
| (Et oui il y en a 2) | 11. Rocher au-dessus du Moulin Benjamin |
| K. Ste Agathe | 12. Archaz |
| L. St Jacques | 13. Point Geneuil |
| M. St Benoit | 14. 3 Croix |
| N. Notre Dame du Mont Carmel | 15. Le Col |
| O. Notre Dame des Neiges | 16. Les Granges |
| P. Notre Dame de Bon secours | 17. Choseaux Ville |
| Q. Notre Dame de la Via | |

Bon courage !

La micro folie Valloire



Le vendredi 19 juillet a eu lieu l'inauguration de la Micro-Folie Valloire, en présence de Karima Hunault, sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, Jean-Pierre Rougeaux, maire de Valloire, Nathalie Furbeyre et Sophie Verney, conseillères départementales, Emma De Oliveira, cheffe de projets Micro-Folie pour la Région et Patrick Froesch de la DRAC. Ce fut l'occasion de rappeler que les Micro-Folies, émanations de la Villette, sont des plateformes culturelles de proximité, modulables, dont le cœur est le musée numérique qui permet la découverte de nombreuses œuvres proposées par les établissements partenaires. Après une présentation des possibilités du dispositif et des quelques œuvres dont le costume de Valloire, présent dans la collection Auvergne Rhône-Alpes, le groupe folklorique de la Vallée d'Or a conclu cette cérémonie de manière très festive. Ouverte à l'année, au cinéma, tous les jeudis à partir de 14h, pour découvrir les œuvres des plus grands musées, la Micro-Folie offre aussi diverses activités pour s'ouvrir à la Culture. Ainsi nous étions présents au Col du Télégraphe pour la Fête du Tour avec des jeux sur le sport et l'art. Le Service Jeunesse de la Com-Com Maurienne-Galibier a profité de divers ateliers dont celui sur le mouvement.

Mais le point d'orgue de cette année a été l'organisation durant les vacances d'automne d'un Micro-Festival basé sur l'art urbain. Bilel Allem, street artiste, a supervisé la réalisation d'une fresque participative dans sa conception et dans sa réalisation. Le plus de cette œuvre visible sur la place Claude Pinoteau : elle est en réalité augmentée, c'est-à-dire qu'elle s'anime sur votre téléphone lorsque vous scannez un QR code.

Le technologie au service de l'art !

Cela pourrait être le slogan des Micro-Folies.

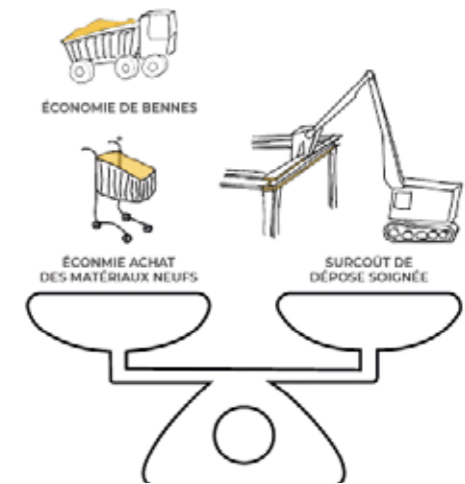
Aurélie Joffre



RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE

Vers un réemploi des matériaux pour réduire notre impact, diagnostic PEMD

En France, nous produisons chaque année 315 millions de tonnes de déchets (chiffres 2020), soit 4,7 tonnes par habitant. 67% de ces déchets proviennent de la construction (bâtiment et travaux publics). Le secteur du bâtiment produit 46 millions de tonnes de déchets par an.



Balance économique en réemploi in situ

acier, des équipements techniques, sanitaires, luminaires, et de sécurité incendie, de la métallerie, du mobilier, des aménagements extérieurs et du bardage bois.

Le réemploi de ces matériaux peut avoir un impact environne-

Dans le même temps, nous consommons 772 millions de tonnes de matières premières par an (chiffres 2019), dont 386 millions de tonnes pour la construction.

Face à ces chiffres vertigineux et à l'impact environnemental des matériaux de construction, différentes lois et réglementations ont été mises en place depuis 2011 pour tenter de valoriser les déchets du BTP et réduire le besoin en matières premières, notamment la Loi Économie circulaire, qui impose que toute surface démolie supérieure à 1000 m² bénéficie d'un diagnostic Produits Équipements Matériaux Déchets (diagnostic PEMD).

Ce diagnostic permet de quantifier et qualifier les produits, équipements, matériaux et déchets issus de la démolition et proposer des solutions de valorisation (réemploi, recyclage ou valorisation énergie).

Lors de la séance du 25 janvier 2024, le Conseil municipal de Valloire a voté le principe de la reconstruction totale du groupe scolaire. Ce bâtiment a une superficie de 1010 m² et 370 m² de combles aménageables.

Le diagnostic PEMD du bâtiment de l'école a évalué que la démolition produirait 3835 tonnes de déchets, dont 92% sont des déchets recyclables.

Au-delà de ce diagnostic, le Conseil municipal a choisi de réemployer les produits, équipements et matériaux autant que possible.

L'étude fait ressortir 57 tonnes de matériaux en bon état, qualitatifs, qui pourront être potentiellement réemployés. Parmi ceux-là, on trouve : la charpente bois, la couverture bac

mental fort. Si la totalité des 57 tonnes de matériaux peut être réemployée dans la nouvelle construction, ce seront 99 tonnes équivalent CO₂ qui auront été économisées.

Pour se rendre compte, 99 t eq. CO₂, c'est l'équivalent de 55 vols aller-retour Paris-New York, ou 33 millions de km en TGV ! Mettre cette phrase en image ?

Financièrement, l'impact est aussi bien réel. Le réemploi de ces 57 tonnes représenterait une économie évaluée à plus de 52 000 € HT.

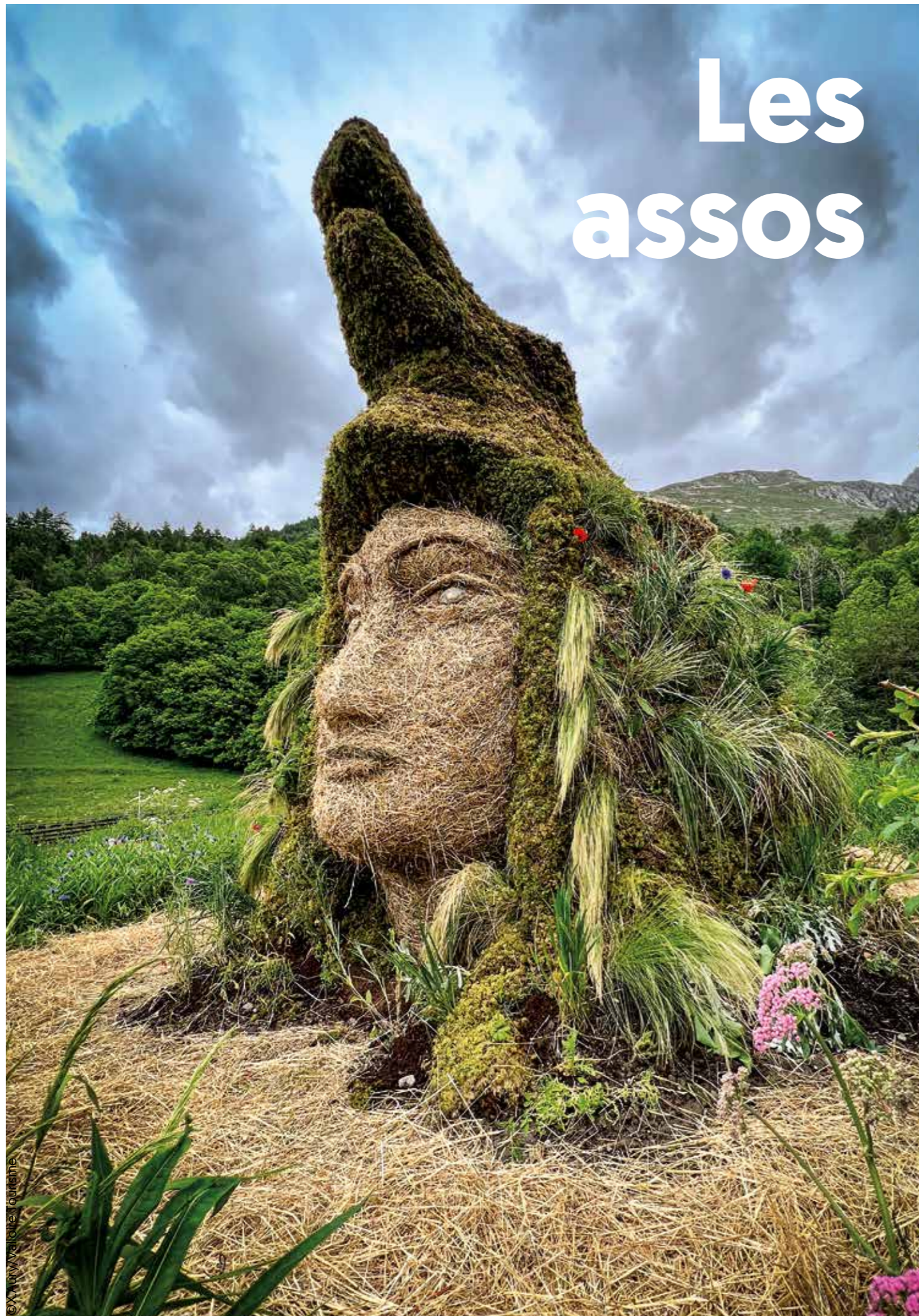
Il faut noter que l'étude ne prend pas en compte « l'effort » d'acheminer des matériaux à Valloire, qui ajoute un coût financier et environnemental.

Cette étude va être complétée très prochainement pour intégrer la question du réemploi du béton. Le bâtiment de l'école représente 1756 tonnes de béton. Son réemploi, en intégrant les granulats de la démolition dans le nouveau béton, permettrait de réaliser une économie évaluée à 248 t eq. CO₂ !

Et le chantier de la télécabine de la Sétaz ?

Dans la même logique, le béton de la gare de départ de la Sétaz est concassé et réemployé dans le remblaiement des tranchées de Tigny. Le concasseur est situé au col du Télégraphe (pour le bruit).

Les assos



SNOWCLUB

Bilan d'été



↳ La vocation du Snowclub est de faire découvrir, partager et prendre du plaisir en allant rider sur les pistes de Valloire. C'est aussi accompagner les athlètes qui souhaitent participer aux différentes compétitions. Ces athlètes, lorsqu'ils sortent du lot, et nous en avons de nombreux qui brillent en Coupe du Monde, Coupe d'Europe, Championnats de France (3 titres cette année) ou sur le Savoie Snowboard Tour, assurent la promotion du village.

En été, le Snowclub conserve son identité, son ouverture et sa convivialité, et même si nous ne pouvons pratiquer notre sport, nous en profitons tous les ans pour s'insérer pleinement dans les activités de Valloire.

Comme les années précédentes, le Snowclub était présent sur différentes buvettes, celles de « L'art et la Matière » et du Trail du Galibier.

Nous avons une nouvelle fois fait preuve de créativité sur le char du défilé du 15 août et mobilisé une bonne partie de nos adhérents et de leurs parents.

Ces moments « hors pistes » sont éminemment importants pour le club qui aime se réunir et partager. Notre convivialité est à l'image de notre club : un Club ouvert et inclusif qui accueille autant (voire plus) de filles que de garçons, les handisports, les valloirins et les autres.

Nous profitons de ces moments pour échanger avec les gens et faire connaître ce qui nous anime et nos réussites nombreuses.

Ce sont bien sûr des formidables occasions pour récolter de l'argent indispensable pour le club et surtout pour participer à la vie de village qui nous est chère à tous.

Nous préparons actuellement le début de saison. Cette année le club ouvre son groupe « mini-rider » de débutants, n'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance d'initiation !
Bon ride !

Le Bureau du Snowclub

Des nouvelles d'Anais Jouffroy : Retour sur la neige !

Anais a su tirer parti de la météo capricieuse de cet été pour intensifier sa préparation physique en salle. Entre les grosses sessions de musculation et les kilomètres à vélo entre deux averses, elle a su garder le rythme. Direction la Suisse pour les stages d'automne, où elle aura l'occasion de se familiariser avec son nouveau matériel et de se concentrer sur son objectif hivernal : viser les meilleures places au classement général de la Coupe d'Europe tout en continuant sa progression. Un programme prometteur qui annonce une saison pleine de défis !

Charlotte J.

Des moments forts auprès des valloirins et vacanciers

Ainsi cet été s'y sont succédés : expositions de photos animalières (Cédric Lecouteau), de peintures (Les 5 Mauriennes, Mireille Berger), de photos et objets patrimoniaux ([Cultures valloiriches du temps passé] ; ateliers d'aquarelle sur le « Sentier des couleurs du temps » (Joseph Haeringer) et de pastel (Mireille Berger) ; stages de musique baroque et cirque soutenu par le Festival Valloire Baroque, de folklore (Corine Falcoz), de foot (Julien Hassaoui), de macramé et d'art-thérapie ainsi que des moments conviviaux de bridge (Rémi Berger).

Sa bibliothèque a réuni un grand nombre de lecteurs car toujours aussi attrayante pour les dernières sorties littéraires comme pour l'aide apportée aux documents et formalités par l'équipe toujours très disponible que forment Aurélie Joffre, Emilie Bois et Alice Giraud.

Son cinéma a accueilli les projections de films de la Highline/Alpinisme, ceux des Lapied, un spectacle du Festival Valloire Baroque Toccata e Fuga, un ciné-concert avec Christian Leroy, le cycle Sport et Cinéma, les films d'aventures de Festi'Alp, tout en mettant à l'affiche les derniers films sortis et les avant-premières.

La fête patronale du 15 août a battu son plein. Enfants et adultes se sont pressés autour des stands de la kermesse tenus par de jeunes bénévoles et quelques fidèles (encore trop peu nombreux). La fête s'est clôturée par la potée concoctée par le chef Guy Rapin et sa brigade aux sons de l'accordéon de Jean-Marc Renot.



Tout en maintenant toujours des liens avec les autres associations du village (Art et Matière, La Boule de Neige Bleue, SLA, APEV, VSP) le centre culturel ouvre aussi ses portes aux jeunes écoliers (bibliothèque, foyer, Ecole de Musique, Micro-Folie) ainsi qu'aux tout-petits (Premières Pages).

Après la semaine culturelle plutôt destinée aux aînés, le centre culturel a proposé en partage avec Valloire Tourisme un beau programme automnal (espace game, création de tag prénom, jeux vidéo, confection de tisanes, projection commentée « Passion d'alpage », sophrologie créative ...) et bien sûr Halloween et ses sculptures de citrouilles sans oublier en accord avec Mosaïca un atelier cuisine avec papa ou papi spécial gnocchi !

Quelques semaines en cette fin d'année auront suffi pour permettre de finaliser l'installation de l'ascenseur qui assure désormais l'accessibilité au plus grand nombre, d'accueillir les saisonniers et de préparer dans le détail un nouvel événement, « Les Sommets littéraires », autour d'un grand écrivain de romans policiers en janvier et la 2^e édition de « Savourez l'héritage valloirin » en mars.

L'équipe de l'AEP

Retour sur nos événements et projets à venir

↳ L'association Lu Matchut, active à Valloire et dans toute la Maurienne, continue d'animer la région avec des événements qui rassemblent petits et grands. Après une année marquée par des moments forts, nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de nos activités.

À venir

L'hiver promet d'être riche en événements avec :

- Une soirée de début de saison pour lancer la saison d'hiver en beauté.
- La vente de vin chaud après les traditionnelles descentes aux flambeaux de l'ESF.
- **LU VERNIN #4**, le 6 mars 2025.
- Le retour de notre événement phare, **LU WATERSLIDE #3** le 12 avril 2025. Le rendez-vous incontournable pour tous les amateurs de glisse et de bonne humeur !
- Et bien plus !



Événements passés

Le 5 octobre dernier, nous avons organisé la seconde édition de notre **LU OKTOBERFEST**. Cette fête de la bière a connu un grand succès, avec la participation de six brasseries locales qui ont fait découvrir leurs meilleures créations. La soirée a été rythmée par les groupes de musiques : Magalie la yodelleuse des Aravis, Les Creatles, The Rumbled et DJ VinC qui ont assurés une ambiance festive tout au long de l'événement. Grâce à la présence d'un public enthousiaste, **LU OKTOBERFEST** s'impose comme un rendez-vous incontournable à Valloire. Un grand merci aux commerçants, aux services techniques, à l'office du tourisme, à la mairie, ainsi qu'aux bénévoles, sans qui tout cela n'aurait été possible.

Nos objectifs

Des animations 4 saisons L'ambition de Lu Matchut est de proposer des animations tout au long de l'année, en créant des événements qui sortent de l'ordinaire et enrichissent la vie de notre village. Nous avons à cœur de fédérer la communauté et de faire de Valloire un lieu où chacun, qu'il soit résident ou vacancier, trouve des activités originales et dynamiques.

Appel aux bénévoles

Rejoignez-nous ! L'association est ouverte à tous, et nous sommes constamment à la recherche de nouveaux bénévoles pour nous aider à organiser ces événements. Que vous soyez de Valloire ou d'ailleurs en Maurienne, n'hésitez pas à nous rejoindre pour participer à cette belle aventure humaine.

Le bureau de l'association LU MATCHUT

Du nouveau dans les falaises



↳ Valloire Montagne Escalade fête son premier anniversaire, l'occasion de faire un point sur cette année de fonctionnement.

Les cours d'escalade proposés aux jeunes Valloirins ont remporté un franc succès. Ce fut l'occasion de découvrir les différents sites de la station en alternant les secteurs afin que chacun puisse progresser à son rythme. Pour cette année, l'accent a été mis sur la sécurité. Tous nos jeunes grimpeurs sont maintenant autonomes dans l'usage des nœuds et des systèmes d'assurance. Pour certains, ils ont pu en fin de cycle, s'essayer à l'escalade en tête. Trois de nos membres qui rentraient en sixième au collège Paul Mougin de Saint-Michel-de-Maurienne ont pu intégrer la section escalade du collège après avoir réussi les tests d'entrée avec brio.

Cet été, nous avons proposé deux stages en juillet et août pour une pratique plus intense. C'est Alexandre qui a encadré ces stages avec l'objectif d'une progression en niveau technique et la réalisation de différentes voies.

Du côté des équipeurs, l'année a été assez intense. Le rééquipement du site du Télégraphe a entièrement été refait. Les relais existants qui n'étaient plus aux normes ont été changés et plusieurs voies ont vu le jour.



Un nouveau secteur est en cours d'équipement sur le site de Point Ravier et une grande voie a été créée au-dessus des terrains de tennis. C'est au total plus de trente journées de travail pour arriver à ce résultat.

Tout ce travail a pu se concrétiser grâce à l'aide de la mairie de Valloire qui nous a soutenu, nous lui en sommes reconnaissant.

Un grand merci aussi à l'UCPA qui nous a permis d'utiliser son mur d'escalade lors de journées pluvieuses.

La saison à venir s'annonce prometteuse avec pleins de projets en tête et une belle équipe de jeunes motivés.

Le président, Patrick Gillot



Soutenir des projets pour les enfants de Valloire

↳ L'association pour les enfants de Valloire (APEV) créée en 2019, compte maintenant plus de 200 adhérents. Elle a pour objectif de soutenir les projets pour les enfants de Valloire de 0 à 18 ans dans le cadre de leur scolarité et de leurs activités extra-scolaires.



Le 21 juin 2024 a eu lieu la fête de la musique, nous avons de nouveau tenu la buvette. Nous remercions les bénévoles ainsi que les parents qui nous ont confectionné quiches, cakes, tartes etc pour l'occasion. Nous souhaitons également remercier le Don Camillo qui nous a offert toutes les pizzas pour l'événement et la mairie pour la confiance qu'elle nous accorde chaque année.

À la rentrée de septembre 2024, les cours d'initiation à l'anglais ont pu reprendre pour les enfants de CM1 et CM2. Nous remercions Luce ESCOFFIER et Natacha RIVAS pour leur in-



vestissement. Si d'autres parents souhaitent les rejoindre pour les autres niveaux, n'hésitez pas à nous contacter.

Cette année, nous relançons l'opération de la vente des sapins de Noël, livraison prévue début décembre. Nous offrirons cette année encore la séance de cinéma aux enfants de Valloire avec le goûter pour les plus petits et pizzas pour les plus grands en décembre, la date reste à définir. Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail : asso.enfantsvalloire@gmail.com.

Pour nous suivre, n'hésitez pas à vous inscrire à notre page Facebook : Association Pour les Enfants de Valloire – APEV

kittymaire, Secrétaire

SKI CLUB NORDIQUE

L'hiver se prépare l'été et c'est ainsi que les entraînements se sont poursuivis cet été et cet automne, sous l'égide de Bruno Ribes. Au programme, rando, trail, VTT, biathlon.

Les effectifs progressent toujours d'année en année signe de l'attrait pour cette discipline. À côté de Bessans qui attire un très grand nombre de pratiquants et d'équipes professionnelles, Valloire et son domaine ont une carte à jouer.

Nous travaillons à l'amélioration des conditions pour les jeunes fondeurs, comme l'installation d'un chalet de taille suffisante pour pouvoir se changer et farter.



Impressions du Festival 2024

Le Festival 2024 a offert un florilège d'évocations de la nature et de ceux qui en vivent ; le thème des Pastorales baroques a en quelque sorte conté l'histoire de Valloire, terre d'agro-pastoralisme !



Scherzi Musicali

En concert d'ouverture à l'église, la violoniste Domitille Gilon a « mis le feu » dans de diaboliques trilles, pour qu'ensuite, sous les angelots, le temps se suspende avec Mathias Ferré à la viole de gambe !

Le dimanche soir, les Scherzi Musicali, venus de Belgique, ont fait merveille dans l'opéra de chasse Actéon de Charpentier, avec la très virtuose fugue « Allons, hâtons nos pas », reprise en bis pour notre plaisir.

Le lendemain, l'Orchestre des Pays de Savoie, en grand effectif, a ravi une assistance nombreuse, heureuse d'accueillir cette phalange au renom international jouant « à domicile ». Le mardi, la Promenade musicale menait à la chapelle de Saint-Jacques des Villards, avec un pique-nique avec vue sur l'Aiguille Noire, dans un pré aimablement prêté ! Quant à l'ode à la terre nourricière, d'inspiration sud-américaine, Tupasy Maria, elle était chantée par la chaude voix de Capucine Keller.

Mercredi, nous entendions du Bach humoristique avec sa Cantate des paysans ! Les festivaliers ont apprécié cette soirée, plutôt « légère », de l'ensemble Artifices.

Le concert du jeudi, consacré aux fables de La Fontaine, a également été plébiscité, chantant ces textes si drôles comme Les Grenouilles qui demandent un Roi en pleine quête d'un premier ministre !

En clôture, le vendredi, Benoît Haller dirigeait avec panache la Pastorale de Noël de Charpentier ; l'ensemble, doté de 6 solistes vocaux de haut vol, a exprimé douceur et méditation propres à l'évènement.

Entretiens, nous nous sommes émerveillés au spectacle créé par l'ensemble Toccata e Fuga de Mathilde Horcholle, Directrice de l'Ecole de Musique : quatre « baroqueux » et deux acrobates, très professionnels, dans une proposition étonnante de poésie, d'humour et de beauté, devant un nombreux public de tous âges. Monté en partenariat avec le cinéma de Valloire, le spectacle était redonné le lendemain au cinéma de St-Michel-de-Maurienne avec, sur scène, 21 enfants des accueils de loisirs reçus en stage le matin-même ; ce jour-là on comptait dans le public 80 enfants... captivés, riant ou battant des mains spontanément !



L'Orchestre des Pays de Savoie



Départ de la randonnée en chantant

En prolongement de ce spectacle, l'AEP proposait, en partenariat avec le festival, un stage « musique et acrobatie » ouvert aux enfants valloirins et estivants, animé par les artistes de Toccata e Fuga.

La Traverse (notre Off dont l'entrée est gratuite) a accueilli, pour le concert Valloire enchanté, 60 choristes amateurs de toute la France, dirigés par 2 chefs, la chambérienne Marie-Claude Hoyrup dans 7 morceaux évoquant la nuit et le francilien Adam Vidovic dans le Stabat Mater de Pergolèse. Dans la Traverse aussi, le festival a innové avec une Randonnée en chantant autour de Valloire. Cette promenade originale, animée par le comédien Pierre Grammont et la chanteuse Giulia Romanelli, a séduit 32 marcheurs ; le projet était conçu en partenariat avec le Comité d'Action Culturelle local dans le cadre de la résidence Les Chemins de velours.



Ensemble Artifices

Le festival a compté 2495 entrées, marquant une progression encourageante de 9%. La presse (La Maurienne, le Dauphiné...) et les media (Radio Classique, France Musique, RCF...) ont mis en lumière, avant et après l'évènement, la beauté des concerts et le renom des artistes, soulignant l'attractivité de Valloire pour un public amateur de montagne et de musique. Je tiens à remercier chaleureusement les élus des territoires sans le soutien desquels le festival ne pourrait pas exister, nos mécènes entreprises et particuliers dont l'aide est cruciale, nos partenaires socio-professionnels qui accueillent les artistes et les festivaliers, les Services Techniques, l'Office du Tourisme, le Père Ngo, Gaël de Kerret notre Directeur artistique, l'AEP et les Violettes d'Or, le Centre Culturel de Saint-Michel-de-Maurienne, sans oublier les bénévoles toujours aussi enthousiastes et nos admirables artistes.

Dominique Longchamp

Pour le plaisir et pour aider, hébergez un musicien la veille et le jour de son concert !
Contactez nous : admin@festivalvalloirebaroque.com

Photos © François Baguet



Patrick Wibart et son serpent

En 2024, près de 2000 festivaliers sont venus profiter d'un programme de qualité

↳ Du 27 juillet au 3 août, l'édition 2024 du Pic Sonne festival a accueilli près de 2000 festivaliers. Un esprit fédérateur a raisonné à 1450m d'altitude à Valloire. Un cadre magique pour célébrer la musique qui a comblé les attentes des festivaliers, venus profiter des bonnes ondes de convivialité autour de 18 concerts ultra qualitatifs.



Le Pic Sonne festival demeure un événement culturel et du vivre ensemble incontournable pour le territoire. Cette 15^e édition a offert, cette année encore, de jolis moments de découvertes musicales avec une programmation variée pour un public intergénérationnel venu entre amis ou en famille. La culture s'allie ainsi aux sports et loisirs en montagne dans un écrin de verdure plébiscité par le public et les artistes.

Du 27 juillet au 1^{er} août, le tremplin musical est passé dans les restaurants, dans les bars et les hôtels partenaires de Valloire, le midi, en fin d'après-midi et le soir. Ce sont des petits concerts incroyables qui ont rythmé les déjeuners, les apéros et les soirées. C'était rock, pop, électro et folk ! Et après



cette semaine de dingue, les 2 grandes soirées de concert sur la grande scène du festival sont arrivées comme un feu d'artifice de talents musicaux avec des artistes parfois de renommée internationale. On en redemande !

Toute l'équipe du Pic Sonne festival remercie chaleureusement les partenaires institutionnels et privés du festival, dont l'accompagnement fut primordiale pour la bonne réalisation de cette 15^e édition. Nous remercions également nos nombreux et irremplaçables bénévoles sans qui RIEN ne serait possible !!!

Après cette nouvelle réussite, le Pic Sonne festival vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de nouvelles découvertes musicales avec des surprises de taille !



Vive la musique, vive la culture et la liberté !

Crédits photos : Antoine Gex, Sophie Berquez, Mic Durand, Pascal Delannoy et Coralie Les P'tits Cailloux photography



Quelques nouvelles

Le Ski-Club accueille chaque saison une centaine de jeunes de la station dès l'âge de 6 ans. Sa vocation est de former pour la compétition de haut-niveau et pour l'accès au moniteurat de ski (en partenariat étroit avec l'ESF de Valloire). Les inscriptions sont encore en cours, pour ceux qui n'auraient pas encore pris le temps de faire le dossier, merci de contacter rapidement Sophie au 06 86 90 65 03.

L'équipe des entraîneurs est au complet et a hâte de retrouver le chemin du domaine skiable avec les jeunes !

Nous accueillerons cette année encore la Coupe d'Europe les 19 et 20 décembre. À cette occasion, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés pour mener à bien l'accueil des équipes et organiser une belle course. La Coupe d'Europe est la dernière marche avant la coupe du Monde, c'est l'occasion de rencontrer des athlètes au haut-niveau et la garantie d'un bel événement sportif. Les pistes de la Sétaz représentant un des parcours les plus techniques et difficiles du circuit. C'est un événement phare de début de saison que nous souhaitons voir perdurer à Valloire pour montrer notre dynamisme et notre engagement pour le sport et la compétition.

Nous remercions l'intégralité de nos partenaires qui nous permettent de réaliser ces projets, en particulier la mairie de Valloire, la SEM et l'ESF, mais également tous nos sponsors. Merci à tous les commerçants et toutes les entreprises qui nous suivent et nous soutiennent. Si vous souhaitez devenir partenaire, n'hésitez pas à nous contacter.

À très vite sur les pistes !



L'été à peine installé, les Violettes d'Or ont pris la « clé des champs » pour une sortie d'une journée vers Albertville. Le beau temps n'étant pas au rendez-vous, c'est donc sous la pluie qu'elles ont, le matin, visité la mine de fer « Le Grand Filon » de Saint-Georges d'Hurtières après maintes péripéties sur la route y conduisant.

Vers midi les trente voyageurs se sont retrouvés à Albertville au Bistrot gourmand du valloirin Vincent Martin, « L'art Lie », situé au bord de l'Arly. Après un été assez calme, le 30 août, soixante-et-un adhérents ont partagé un moment convivial et surtout une délicieuse blanquette autour des tables du « Kôsa Krûta » de Nicolas Grange situé dans le Pré de Pé-tard. Ce fut l'occasion pour les aînés de faire appel à leurs souvenirs. Au temps où ce lieu était en hiver une patinoire naturelle ! Et en été le site des festivités des 14 juillet et 15 août avec la venue du groupe folklorique ou les tirs des feux d'artifice. D'où ce nom « Pré de Pé-tard » qui perdure depuis.

À la mi-octobre l'Association d'Education Populaire (AEP) et le club ont organisé la 4^e édition des semaines culturelles, ouvertes à tous, avec au programme : promenade, aquarelle, film, jeux de société, belote, Micro-Folie et projection sur grand écran des photos du voyage, en juin, dans le Tyrol autrichien.

Enfin, le 19 octobre, de nouveau une bonne raison de se retrouver. Cette fois-ci ce fut au Don Camillo que cinquante et une personnes ont apprécié la fameuse potée de Stéphane et Capello !

La fin d'année se clôturera sur deux moments importants pour le club : le Marché de Noël au cours duquel vin chaud, gaufres, crêpes, bugnes et kouglofs vont régaler petits et grands et le repas de Noël qui aura lieu cette année à l'hôtel « Christiania ».

Avec les membres du bureau je vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Georges Giraud
Président du club des Violettes d'Or



L'association SLA Sois Là Aussi a proposé aux participants du défi 2024 d'exprimer leurs ressentis face à cet événement.

Les premiers mots qui me viennent sont :

Solidarité
Grande Aventure Humaine
Ensemble
Bienveillance
Défi sportif.
Pascal

C'est :

Un défi pour soi même,
un défi collectif,
un défi pour les autres,
un défi qu'on se lance sans être sûr du résultat, mais quand le résultat est là, on le partage en pensant à ceux qui n'ont plus, comme nous, la chance de pouvoir courir, marcher, galoper... !
Hélène

Ce que m'apporte le défi :

Le dépassement de soi,
La cohésion,
Apprendre à connaître ses limites.
Savoir souffrir pour les autres !
Nell

Ce défi 24h est, à tout point de vue :

Un exemple d'union,
De don de soi,
De partage,
De joie et de fraternité.
À conseiller et poursuivre sans modération !
Renée



Les mots qui me viennent sont :

Union et partage
Maud

Trop trop bien !
Des enfants

C'est :

Une Promesse Tenue Faite à Alain et Isabelle que nous avons Respecté avec Plaisir
Annick et Jean-Claude

Le défi en dehors d'être sportif permet de se retrouver dans un cadre alliant l'entraide et l'esprit de cohésion. Ensemble on est beaucoup plus fort et ce défi met en lumière de toutes les façons possibles (physique, matériel, mental) ce qu'est le combat contre la maladie.
Fanny

Une première pour ma part dans ce défi SLA. Avec les bénévoles, les participants et les personnes de l'association, la cohésion est forte pour tenir jusqu'au bout de la nuit.
Baptiste

Le défi pour moi c'est 24 heures de bonheur où l'humain est en première ligne et pour moi c'est essentiel. Le côté sportif est important pour moi, ça représente toute la force que nous perdons en étant porteur d'une maladie neurologique.
Isabelle

À l'année prochaine pour un nouveau défi en lien avec la nouvelle Association 1mil'Lya qui œuvre pour les enfants atteints d'hémiplégie alternante.

Voilà 13 ans que l'Association «Valjoli-Savoie» a été créée à l'initiative de 3 amis. Cette Association avait pour but les échanges entre Valloire et la ville de Saint-Jean Port-Joli au Québec sur les bords du fleuve Saint-Laurent : d'où son nom, «Valjoli». Des échanges entre les deux écoles se sont mis en place, mais aussi des échanges entre les adhérents de «Valjoli-Savoie» et ceux de «Valjoli-Québec» et entre des sculpteurs sur neige français et québécois.

Mais progressivement, les bénévoles québécois se sont désengagés (problèmes de santé, déménagements,...), nous amenant à changer de partenaire. Depuis, nous nous sommes rapprochés de la région du Saguenay au bord du lac Saint-Jean. A présent nous développons des actions qui nous permettent de poursuivre cet échange franco québécois axé sur la sculpture mais qui pourra s'élargir à d'autres thématiques en fonction des souhaits des bénévoles.

Le chalet Valjoli

Tenu par une équipe de bénévoles québécois et français lors du concours international de sculptures sur glace, on peut y trouver des breuvages, des bugnes... Les fonds récoltés permettent à l'association d'initier des actions en lien avec la francophonie. Grâce à la présence de sculpteurs au chalet, nous donnons des renseignements au public qui souhaite compléter ses connaissances sur les techniques, sur le concours...



Festineige

Lancé en 2021, cette action locale avait pour but de promouvoir auprès des familles de Valloire une activité ludique de sculpture sur neige à leur domicile. Il suffisait de réaliser une "sculpture" et d'envoyer la photographie de cette dernière à Valjoli. Un jury de professionnels récompensait les sculptures les plus méritantes. De nombreux lots étaient à gagner dont un stage de sculpture sur pierre et bois pour deux personnes organisé aux Verneys l'été suivant.

Au fur et à mesure des éditions, la mise à disposition de 5 petits blocs de neige sur l'espace du concours international de sculpture sur glace s'est développée pour laisser une petite place aux amateurs qui souhaitaient réaliser une petite sculpture.



Fresque en glace

Dans ce même espace, une fresque en glace fut élaborée et conçue par une équipe de sculpteurs québécois, c'est un peu le reflet des liens francophones que l'association a développé au cours de ces années. Le thème fut le nom «Valloire» réalisé en lettres sculptées ornées de nombreux personnages utilisant différents moyens de glisse. Elle fut très appréciée par son originalité et fait l'objet de photos souvenirs.

Visites commentées paille et foin

Depuis 2021 et tout au long de ces étés, des visites participatives ont accueilli un public qui souhaitait s'informer sur l'historique des sculptures mais aussi sur les détails de la conception des projets ainsi que sur l'organisation du concours de Valloire. C'est une voie indirecte de communication pour ce concours international unique en Europe.



Echange écoles primaires Sainte Rose du Nord / Valloire

Récemment, nous avons ouvert des relations entre l'école de Valloire et l'école de Sainte Rose du Nord (600 habitants). Un des plus beaux villages du Québec sur les bords du fjord du Saguenay.

L'entrée effective de ces relations entre classes a débuté au premier trimestre de l'année scolaire 2024/2025.

Échange et participations avec des entités du Saguenay Lac Saint Jean

- Saguenay en neige : concours regroupant 112 sculptures visitées par 100 000 personnes. Valloire/Valjoli y assure une présence : trophées, remise de prix pour 3 ans ainsi que la présence d'un membre de Valjoli au jury.

- CEJEP : École d'arts plastiques

- Saint Gédéon : commune qui organise une rencontre de sculpture sur glace et nous a fait part de son souhait d'accueillir les sculpteurs français primés à Valloire.

Nous remercions pour leurs précieux soutiens : les bénévoles, la commune, l'OT de Valloire ainsi que les services techniques. Nous invitons toutes personnes souhaitant connaître et participer aux actions menées par cette association à nous contacter à : valjoli73@gmail.com

Bonne saison d'hiver à tous.

*Le président
Pascal Veuillet*





Valloire
SAVOIE **GALIBIER**
FRANCE

Mairie de Valloire
Place de la Mairie
73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11
mairie@valloire.net
mairie-valloire.fr

